Les relations France-Afrique. Vers l'abandon du franc cfa

Julienne Moukouo Mazapmo

▶ **To cite this version:**

Julienne Moukouo Mazapmo. Les relations France-Afrique. Vers l'abandon du franc cfa. Gestion et management. 2020. dumas-03151848

HAL Id: dumas-03151848

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03151848

Submitted on 25 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Mémoire de stage/ de recherche

LES RELATIONS FRANCE-AFRIQUE.

Vers l'abandon du franc cfa

Présenté par : *MOUKOUO MAZAPMO Julienne*

Entreprise d'accueil : *ESSOR CONSEILS LYON EST*
55 Rue Carnot 69190 Saint-Fons France

Date de stage : *du 15/06/20 au 31/07/20*

Tuteur entreprise : *M. TCHOKONTE Cyr-Antonin*
Tuteur universitaire : *M. GEINDRE Sébastien*

Formation initiale
Master du chiffres
Master 1 Finance
2019 - 2020

Avertissement :

Grenoble IAE, au sein de l'Université Grenoble Alpes, n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires des candidats aux masters en alternance : ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Tenant compte de la confidentialité des informations ayant trait à telle ou telle entreprise, une éventuelle diffusion relève de la seule responsabilité de l'auteur et ne peut être faite sans son accord.

RÉSUMÉ

Le franc CFA est la monnaie qui est utilisée dans la zone franc (excepté aux Comores). La particularité du franc CFA est qu'il a été créée par la France durant la période de la colonisation en Afrique.

Utilisée depuis plus de 70 ans, elle est souvent au cœur des débats au sein de la zone franc. Dans ce mémoire, il s'agira de répondre à la question « Fallait-il abandonner le franc CFA ? »

Ce mémoire se découpera en trois parties visant à comprendre pourquoi certains Etats vont mettre fin à l'utilisation du franc CFA pour une nouvelle monnaie unique, l'Eco, et d'expliquer ce qu'est l'Eco et de réfléchir sur ce que va impliquer cette monnaie sur la zone franc.

SUMMARY

The CFA franc is the currency used in the franc zone (except in the Comoros). The particularity of the currency is France created it, during the period of colonization in Africa.

Used for over 70 years, it is often at the nub of debates within the franc zone. In this thesis, we will deal with the following question: "Should we abandon the CFA franc?" "

There will be three parts in this thesis. The goal is to understand why some countries will give up the use of the CFA franc for a new single currency, the Eco. And to explain what is the Eco and to think on what will imply this currency on the franc zone.

MOTS CLÉS : BEAC, BCE, CEMAC, Compte d'opérations, ECO, Franc CFA, Taux de change fixe, Politique monétaire, Réserves de changes, Zone franc, UEMOA

REMERCIEMENTS

Mes remerciements s'adressent tout d'abord à mon tuteur d'économie financière internationale, M. Philippe MADIÈS, pour son aide et ses conseils avisés.

Je remercie également toute l'équipe pédagogique pour toute l'aide apportée afin de pouvoir réaliser notre mémoire (kit mémoire, services de bibliothèques en ligne, etc.)

SOMMAIRE

INTRODUCTION **8**

PARTIE 1 : - LE FRANC CFA SEMBLE PRESENTER UN CERTAIN D'AVANTAGES **11**

CHAPITRE 1 – LE FRANC CFA DOIT ASSURER LA STABILITE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET MONETAIRE 12

I. Le franc CFA permet aux Etats de la zone franc de contrôler leur inflation …. 12

II. … et d'éviter des problèmes liés aux variations change affectant régulièrement les pays moins développés et nuisant à leur stabilité. 15

CHAPITRE 2 – LA STABILITE PROCUREE PAR LE FRANC CFA DOIT PERMETTRE L'ATTRACTIVITE DE LA ZONE FRANC ET UNE INTEGRATION REGIONALE 19

I. Une crédibilité internationale permise par le franc CFA et assurant l'afflux de capitaux..... 19

II. Le franc CFA, un atout pour la zone franc en terme d'intégration régionale..... 23

PARTIE 2 - CEPENDANT, IL EST L'OBJET DE NOMBREUSES CONTREVERSES **27**

CHAPITRE 3 – LE SYSTEME FRANC CFA, UN PROLONGEMENT DE LA DOMINATION DE LA FRANCE SUR L'AFRIQUE 28

III. Le franc CFA, un système hérité de la colonisation française 28

II. La présence de la France au sein des institutions financières 32

CHAPITRE 4 – LE FRANC CFA, UN INSTRUMENT PRIVANT LES ETATS DE LA ZONE FRANC DE LEUR SOUVERAINETE MONETAIRE 38

I. Un outil de « servitude monétaire » freinant le développement..... 38

II. Un outil de « servitude monétaire » entravant la compétitivité 42

PARTIE 3 - AINSI, CERTAINS CHEFS D'ETATS VONT ABANDONNER LE FRANC CFA **45**

CHAPITRE 5 – LES ETATS DONT LES DIRIGEANTS VEULENT METTRE FIN DU FRANC CFA 46

I. Les chefs d'Etats voulant garder le franc CFA pour les avantages économiques procurés 46

II. Les chefs d'Etats voulant l'abandon du franc CFA pour une monnaie unique 49

CHAPITRE 6 – UNE NOUVELLE MONNAIE EN AFRIQUE, LA MISE EN PLACE DU PROJET ECO AU SEIN DE LA CEDEAO 52

I. Qu'est-ce que le projet Eco ? 52

II. Réflexions sur les impacts que pourrait avoir le projet Eco pour les utilitaires du franc CFA et la zone franc 56

CONCLUSION **59**

INTRODUCTION

« La monnaie est un fait social » est une phrase du sociologue Marcel MAUSS et reprise par l'économiste togolais Kako Nubukpo pour argumenter son opposition au franc CFA.

Créée par la France en 1945, le franc CFA est une monnaie africaine utilisée par les 14 pays de la zone franc (située en Afrique) et par 150 millions d'individus. Cette monnaie a été instaurée six ans après la création de la zone franc.

La zone franc, espace économique et monétaire, rassemblant notamment les 14 États d'Afrique subsaharienne utilisant le franc CFA. Cette zone regroupe 15 pays divisés en trois espaces économiques régionaux indépendants [cf. Figure 1].

- Une première zone située en Afrique de l'Ouest et qui regroupe 8 pays : le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte-d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Togo et le Sénégal. Cette zone est l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) ;
- Une deuxième zone située en Afrique Centrale et qui regroupe 6 pays : le Cameroun, le Tchad, la Centrafrique, le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale. Cette zone est la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) ;
- Une troisième zone regroupe un seul pays : les Comores. C'est l'Union des Comores. Elle fait partie intégrante de la zone franc ; or aux Comores, ce n'est pas le franc CFA qui est utilisée mais le franc comorien. Il a été créée en qui a été créée en 1976.

Ces 3 zones régionales sont liées par une politique de coopération monétaire et chacune de ces trois zones possèdent leur propre institution financière qui est en charge de la politique monétaire.

- Pour les pays de l'Afrique de l'Ouest de la zone franc, c'est la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui s'occupe de la politique monétaire. Le siège de cette banque est au Dakar, au Sénégal.

- Pour les pays de l'Afrique Centrale de la zone franc, c'est la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) dont qui s'occupe de la politique monétaire. Le siège de cette banque est à Yaoundé, au Cameroun.
- Pour les Comores, c'est la Banque Centrale des Comores (BCC) qui s'occupent de la politique monétaire. Le siège de cette banque à Moroni, la capitale.

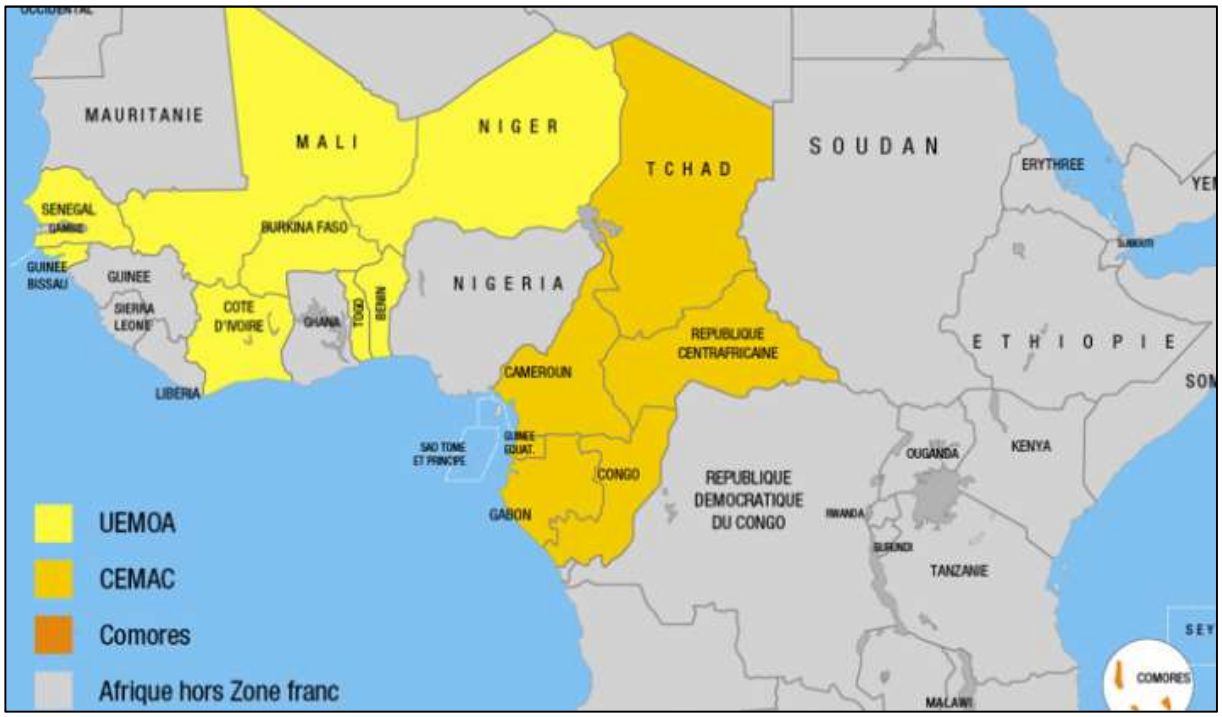

Figure 1 – Cartographie de la zone franc (Source : Directeur Générale du Trésor)

La zone franc repose sur 4 principes fondamentaux. Premièrement, la « parité fixe à l'euro ». En effet, aujourd'hui, 1 euro vaut 655,957 franc CFA et 491,968 franc comorien. Deuxièmement, le « dépôt obligatoire des réserves de change auprès du Trésor public français ». Ce principe contraint les Etats membres utilitaires du franc CFA à déposer 50% de leurs réserves de changes et l'Etat comorien à déposer 65% de ses réserves de changes. Troisièmement, la « libre convertibilité » et quatrièmement la « liberté des mouvements de capitaux au sein de la zone franc ».

Par ses 4 principes, le franc CFA vise notamment à assurer la stabilité économie et financière de la zone franc, condition nécessaire au développement des Etats africains. Pourtant, les pays de la zone franc, qui sont des pays en développement et ont besoin de stabilité, notamment économique et financière, pour promouvoir leur développement économique vont décider de mettre fin au franc CFA pour une nouvelle monnaie. D'ailleurs, cela sera officialisée le 21 décembre 2019 à Abidjan par le président Ivoirien Alassane Ouattara. D'où la question qui va être traitée dans ce mémoire : ***« Fallait-il abandonner le franc CFA ? »***

Ainsi, l'enjeu est de comprendre ce qui a pu pousser certains pays de la zone franc à mettre fin au franc CFA pour se tourner vers une nouvelle monnaie qui porte le nom de « l'Eco ». Dans ce mémoire, on s'intéressera aux principaux fondements, et essentiellement un, en particulier, qui est la « parité fixe avec l'euro ». Cette question va également nous permettre de nous intéresser à différents acteurs tes que les banques centrales africaines. Enfin, cette question sera l'occasion aussi de mettre en lumière les relations qu'entretiennent la France et la zone franc.

La première partie de ce mémoire présentera les avantages procurés par le système du franc CFA. Puis, dans la deuxième partie, il s'agira, cette fois-ci, de souligner les inconvénients du franc CFA en mettant en exergue les critiques des détracteurs du franc CFA. Ces deux parties permettront ainsi de mieux comprendre les raisons poussant certains chefs d'État à mettre fin au franc CFA. Dans la troisième et dernière partie de ce mémoire, il s'agira de mettre en lumière les pays étant pour l'abandon du franc CFA. Cette partie soulignera la décision de mettre en place une monnaie unique, l'Eco, et invite à des réflexions sur les conséquences économiques, financières, monétaires que pourrait avoir la mise en place et en circulation de l'Eco.

PARTIE 1 :

-

LE FRANC CFA SEMBLE PRESENTER UN CERTAIN D'AVANTAGES

CHAPITRE 1 – LE FRANC CFA DOIT ASSURER LA STABILITE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET MONETAIRE

Dans ce chapitre, il s'agira de montrer un des avantages du franc CFA : la stabilité économique, financière et monétaire. Cette stabilité, procurée par cette monnaie, permet aux États membres de la zone franc de maîtriser l'inflation et de limiter les problèmes dus aux variations de changes tels que les crises de changes et les risques de change.

I. LE FRANC CFA PERMET AUX ETATS DE LA ZONE FRANC DE CONTROLER LEUR INFLATION …

L'inflation désigne l'accroissement général du niveau des prix et la baisse du pouvoir d'achat. On parle d'hyperinflation lorsque les prix augmentent extrêmement vite.

Figure 2 - Présentation d'un billet de 10 000 franc CFA émis par la BCEAO et un billet de 10 000 franc CFA émis par la BEAC (Source : La Banque de France).

A. ***L'ancrage du franc CFA à l'euro permet aux Etats de la zone franc de contrôler leur inflation …***

La parité fixe du franc CFA à l'euro permet de contrôler l'inflation dans la mesure où les Etats de la zone franc doivent suivre la politique monétaire menée par la Banque Centrale Européenne (BCE)[1] qui vise à lutter contre l'inflation pour garantir la stabilité des prix.

En se calquant sur cette politique, les États utilisateurs du franc CFA ont des taux d'inflation qui ne dépassent pas 3%. En effet, selon le dernier rapport de la zone franc (2018) publiée en octobre 2019, le taux d'inflation moyen est de 1,1% au sein de l'UEMOA, 2,2% au sein de la CEMAC et de 1,7% aux Comores en 2018. En outre, les États de la zone franc n'ont plus la possibilité de faire fonctionner la « planche à billets »[2] puisque les billets et les pièces de franc CFA ne sont fabriqués au sein de la zone franc mais en France. Comme l'explique le journal français, *Le Monde*, ils sont fabriqués à Chamalières[3] dans le domaine privé d'un ancien président français, Valéry Giscard d'Estaing. Ainsi, cela entrave les tensions inflationnistes, voire d'hyperinflation.

Par ailleurs, l'inflation étant un phénomène qui se caractérise par une montée générale du niveau des prix. La maîtrise de cette dernière permet, d'une part, d'assurer la stabilité des prix et donc de protéger le pouvoir d'achat des ménages au sein de la zone franc. D'autre part, cela permet aux banques de garder des taux d'intérêt qui sont bas (ce qui devrait permettre de faciliter l'accès au crédit pour les ménages et les entreprises). En effet, au sein de la zone franc les taux d'intérêt tournent autour de 2% à 3%, contrairement à d'autres pays d'Afrique où les taux dépassent souvent les 10%.

[1] Institution monétaire européenne qui est chargé de garantir la stabilité des prix et la stabilité financière. Elle veille à ce que les Etats membres de la zone euro aient un taux d'inflation annuel inférieur à 1,5%, un déficit public annuel inférieur à 3% et une dette publique inférieur à 60% du Produit intérieur brut (PIB).

[2] La « planche à billets » est une mécanique qui permet de créer de la monnaie. Toutefois, ce mécanisme peut générer de l'inflation et réduire la valeur réelle de la monnaie. En outre, cela peut affecter l'économie.

[3] Chamalières est une ville située en région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le département Puy-de-Dôme

B. … ce qui explique que les tensions inflationnistes sont plus faibles dans la zone franc que dans le reste de l'Afrique subsaharienne.

La zone franc regroupe de 15 États d'Afrique subsaharienne séparés en 3 zones (CEMAC, UEMOA et les Comores). En comparant le taux d'inflation de ces États avec celui de l'ensemble des États composant l'Afrique subsaharienne, on peut voir que la zone franc est moins sujette à l'inflation[4].

En effet, entre 2014 et 2018, le taux d'inflation annuel moyen en zone franc est inférieur à celui de l'Afrique subsaharienne. En 2018, le taux d'inflation annuel moyen était de 8,5% en Afrique subsaharienne alors qu'il était de 1,6% en zone franc (soit environ 5 fois supérieur). En 2018, le taux d'inflation annuel moyen au sein de la zone franc se répartissait de la façon suivante : 2,2% en zone CEMAC, 1,1% en zone UEMOA et 1,7% aux Comores. Toutefois, il faut remarquer qu'en 2018, les taux d'inflation en zone CEMAC et aux Comores sont plus élevés à celui de la zone UEMOA. Il en est de même pour les années précédentes, si on reprend la période 2014 à 2018, exceptée en 2017 où le taux d'inflation était de 0,9% en zone CEMAC contre 1% en zone UEMOA et aux Comores.

Aussi, le taux d'inflation en zone franc est également plus bas par rapport au taux d'inflation des autres pays dans le monde : 1,6% contre 3,2% en 2014, 17% contre 2,8% en 2015, 0,7% contre 282% en 2016, 1% contre 3,2% en 2017 et 1,6% contre 3,6% en 2018.

[4] Dans cette sous-partie, les informations, qui vont suivre, ont été récupérées sur le site de la Banque de France et concernent la période 2014-2018. Elles sont accessibles via le lien suivant : https://publications.banque-france.fr/rapport-annuel-de-la-zone-franc-2018.

II. … ET D'EVITER DES PROBLEMES LIES AUX VARIATIONS CHANGE AFFECTANT REGULIEREMENT LES PAYS MOINS DEVELOPPES ET NUISANT A LEUR STABILITE.

Ici, on va s'intéresser à deux problèmes liées aux variations de change qui peuvent être évités grâce à la parité fixe du franc CFA à l'euro.

Figure 3 – Présentation de différentes devises (dollar, livre sterling, euro, yuan) (Source : Google Images)

Ainsi, cette image permet d'illustrer ces deux problèmes qui sont : les crises de change et les risques de changes.

A. <u>La parité fixe du franc CFA permet, dans la zone franc, d'éviter les crises de changes nuisant à la stabilité économique et financière des pays les moins développés …</u>

L'arrimage du franc CFA à l'euro empêche les États de la zone franc d'être victimes de crises de change qui touchent généralement les pays en développement. Ces crises de change nuiraient notamment à la stabilité économique et financière de la zone, comme ce fut le cas pour le Mexique dans les années 1990 ou pour la Turquie en 2018[5].

La crise de change se caractérise par le fait que le flux de devises étrangères entrant dans un pays, par le biais d'investissements étrangers ou d'importations, n'est pas suffisant pour maintenir la valeur de la monnaie qui in fine se déprécie.

Dans les pays en développement, les crises de change sont généralement le fruit de deux facteurs : les déséquilibres budgétaires importants provoquant un affaiblissement du système bancaire (détérioration du bilan des banques, etc.) ou une forte inflation. Quand cela arrive, les investisseurs perdent confiance en la devise du pays et, par peur qu'elle se déprécie, ils la vendent. Ces incertitudes vis-à-vis du franc CFA sont moins probables car sa parité fixe avec l'euro (monnaie forte) rassure les investisseurs (et permet de contrôler le niveau d'inflation au sein de la zone [cf. Chapitre 1, II, A].

[5] Explication de la crise de change turc (2018). En 2018, après 10 ans de croissance consécutive (due aux financements apportés par le crédit et l'afflux de capitaux étrangers internationaux), la Turquie est victime d'une crise de change qui a débouché sur une crise financière, économique et géopolitique. Il faut savoir qu'avant que les différentes crises n'éclatent, la Turquie avait un déficit budgétaire, un niveau d'inflation élevée, un fort chômage, un faible niveau des réserves de change et une situation politique et géopolitique instable. En plus, la monnaie turque se dépréciait par rapport au dollar américain. Tous ces facteurs firent grimpés, sur les marchés financiers, l'incertitude des investisseurs étrangers et des établissements bancaires internationaux étant de plus en plus confrontés aux problèmes liés à l'asymétrie d'informations (aléa moral et sélection adverse). Par conséquent, une fuite de capitaux s'opère progressivement et massivement. Le problème, c'était que la croissance de la Turquie dépend de ces capitaux étrangers internationaux.

Explication de la crise de change mexicaine (1994-1995). La crise de change a été déclenchée en 1995 par la fuite massive de capitaux suite à une brusque dépréciation du peso mexicain sur le dollar en 1994. En plus, tout comme la Turquie, sa croissance dépend des capitaux étrangers. Ainsi, cette crise de change conduit *in fine* à une crise économique dans le pays et cela a eu des conséquences dans toute l'Amérique Latine (« effet Tequila »). Il faut savoir que cette dépréciation a été le résultat de plusieurs facteurs : inflation élevée, libéralisation financière (conduit à un afflux de capitaux), balance courante déficitaire, etc.

La perte de confiance des investisseurs peut être aggravée avec les attaques spéculatives qui peuvent se produire sur les marchés financiers. En effet, les spéculateurs peuvent anticiper la baisse de la devise et intervenir sur le marché des changes dans l'espoir de réaliser d'énormes profits en vendant la devise du pays tant que sa valeur est élevée pour pouvoir la racheter moins cher ultérieurement. De ce fait, la quantité de devises offertes sur le marché augmente, celles demandées diminuent. Ainsi, la devise perd ainsi de sa valeur.

La crise de change impacte négativement l'économie d'un pays : fuite de capitaux, moins de crédits bancaires en raison de l'accroissement des problèmes d'asymétrie d'informations, les entreprises nationales voient leurs dettes s'alourdirent et peuvent se retrouver en situation d'insolvabilité, etc. Or, les pays en développement dont ceux de la zone franc ont besoin de financements (crédits de leurs banques, capitaux, …) pour soutenir leur croissance et donc leur développement. Pour terminer, tous ces facteurs induits par la crise de change peuvent même finir par déboucher sur une crise bancaire, provoquant un risque systémique qui mettrait en danger la stabilité financière de ces pays.

B. … D'autre part, la parité fixe du franc CFA limite le risque de change.

Le risque de change est le risque auquel est confrontée tout acteur économique (investisseur, emprunteur, importateur, exportateur, etc.) étant en possession de devises étrangères (i.e. non libellés dans sa devise nationale). Ce risque peut nuire à la stabilité de la zone franc dans la mesure où ils entravent la compétitivité.

Ainsi, l'arrimage du franc CFA a l'euro apparaît comme une aubaine pour les importateurs et les exportateurs dans la mesure où ils n'ont plus à se préoccuper du risque de change. Cette insouciance s'explique par le fait que les pays en voie de développement ont des cours des devises sont extrêmement volatiles. Cela ne s'applique aux pays utilisant le franc CFA comme leur monnaie est fixe à l'euro est qui est une monnaie forte, donc beaucoup plus sûre, beaucoup plus stable.

D'ailleurs, c'est ce que confirme le témoignage de Stéphane APOQUE[6], patron de l'entreprise KINEDEN COMMODITIES. C'est une entreprise exportatrice de cacao qui, depuis le port d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, exporte une grande partie de son cacao vers l'Europe. Stéphane APOQUE explique que le cours du cacao qu'il exporte est en livre sterling. Dans ce mécanisme d'exportation, vu que le franc CFA a une parité fixe avec l'euro, il n'a plus qu'à observer le cours EUR/GBP. De ce cours, il peut déduire celui du franc CFA. Pour lui, le franc CFA est un outil lui permettant « d'avoir des certitudes ». Si cet arrimage avec l'euro n'existait pas, il serait plus difficile d'avoir ces certitudes car il est difficile de gérer le cours de la livre sterling qui fluctue tous les jours, et il le serait encore plus s'il fallait ajouter un cours pivot entre la livre sterling et le franc CFA. De plus, le fait de réduire les incertitudes liées au risque de change favorise la compétitivité de son entreprise.

[6] Témoignage disponible sur le site YouTube depuis 2018 via ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=-qc0aaf44rk

CHAPITRE 2 – LA STABILITE PROCUREE PAR LE FRANC CFA DOIT PERMETTRE L'ATTRACTIVITE DE LA ZONE FRANC ET UNE INTEGRATION REGIONALE

Ce chapitre, il s'agira de montrer deux autres avantages procurés par la mise en place du franc CFA : l'attractivité de la zone franc et l'intégration régional.

I. UNE CREDIBILITE INTERNATIONALE PERMISE PAR LE FRANC CFA ET ASSURANT L'AFFLUX DE CAPITAUX

Le franc CFA est crédible à l'échelle internationale grâce à son arrimage avec l'euro (une monnaie forte sur le marché des devises). Ainsi, cela bénéficie aux Etats membres utilisant le franc CFA car les investisseurs, étant plus confiant, sont plus motivés pour investir dans la zone franc. L'image ci-dessous permet d'illustrer ce qu'on va développer dans cette partie.

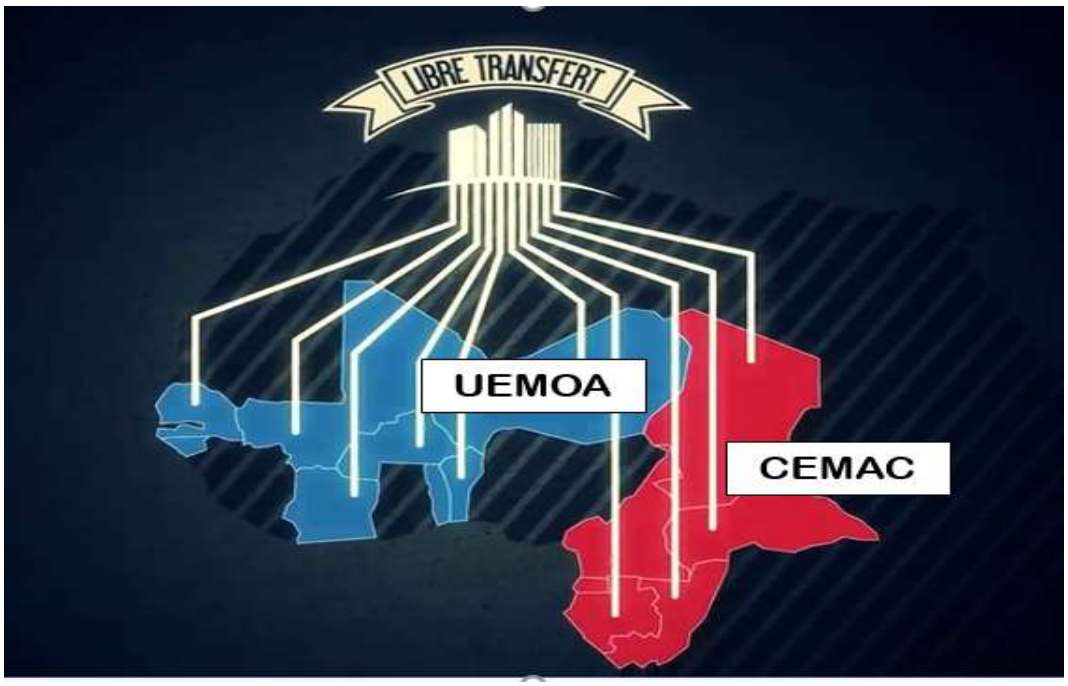

Figure 4 – Illustration de flux de capitaux en direction de l'UEMOA et de la CEMAC (Source : YouTube)

A. ***La parité fixe du franc CFA avec l'euro renforce la présence capitaux étrangers …***

L'arrimage du franc CFA a une monnaie forte, l'euro, renforce la confiance des investisseurs qui sont plus incités à investir au sein de la zone franc. Le rapport de la zone franc de 2018[7], publiée en octobre 2019, souligne la croissance des financements dans l'Afrique subsaharienne (ASS) au cours de l'année 2018 et du premier semestre 2019, après deux années de baisses consécutives et malgré le contexte incertain sur les marchés financiers en raison des tensions commerciales sino-américaines[8]. Ces financements proviennent d'investisseurs étrangers internationaux.

A.1. Les investissements directs à l'étranger (IDE)

Les IDE se sont accrues au sein de l'ASS [cf. annexe 1] (surtout ceux dirigés vers les matières premières) alors qu'ils ont baissé de 13% sur les marchés internationaux. Toutefois, au sein de la zone franc, il y a des écarts de transferts d'IDE entre l'UEMOA et la CEMAC. En 2018, les IDE à destination de l'UEMOA ont augmenté de presque 15% par rapport à 2017. Mais là aussi, il y a des différentes importantes entre les pays appartenant à l'UEMOA. Par exemple, entre 2017 et 2018, les IDE vers le Sénégal et le Mali, ont augmenté, respectivement, de 7,2% et diminuée de 34,9%. Ces écarts s'expliquent par les différences économiques. Selon les statistiques de la Banque de France[9], sur la période 1992-2016, au Sénégal, le taux de croissance réel ne cesse d'augmenter depuis 2013 et sont toujours au-dessus de 2,5% (par exemple, en 2016, il est de 6,6%), excepté en 1992 (0,9%), 1993 (-0,7%) et 2002 (1,2%). Sur cette même période, le Mali connaît des résultats plus contrastées et, entre 2014 et 2016, ses taux de croissance réels à baisser. En outre, au Mali, le recul des IDE s'explique par sa situation instable et l'insécurité grimpante. En 2018, les IDE à destination de la CEMAC s'élevaient, quant à elle, à 5,8% et était principalement dirigée vers le secteur pétrolier.

---

[7] Publication de la Banque de France, Le rapport de la zone franc, 2018, pp. 21-26 : https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/819174_zf2018_web_signets_avec-couv1.pdf

[8] Au cours de l'année 2018, des tensions commerciales ont éclatées entre les Etats-Unis, dirigé par Donald Trump, et le Chine dirigé par Xi Jinping. Cela s'est produit suite à la hausse des taxes douanières sur les produits chinois par le président américain qui voulait freiner le déclin industriel américain due à la dépendance de son pays aux importations chinoises (effet, les Etats-Unis exportent beaucoup plus de produits chinois qu'ils en importent).

[9] Statistiques de la Banque de France disponible ce lien : https://www.banque-france.fr/economie/relations-internationales/zone-franc-et-financement-du-developpement/series-statistiques-de-la-zone-franc

A.2. Transferts de migrants

Outre les IDE, les mouvements de capitaux en ASS sont dus à l'aide publique au développement [cf. chapitre II, I, B] et la croissance des envois de fonds. En effet, la Banque Mondiale précise que la part de transfert de migrants était de 529,3 milliards de dollars en 2018 et que cela a augmenté de 1% dans les pays en voie de développement (PED) comparée à 2017, passant de 9% à 10%. Dans l'ASS, ces envois de fonds, qui représentait 46 milliards d'euros en 2018, ont progressé particulièrement au sein de la zone franc, entre 2017 et 2018, avec une augmentation de 13,3%.

A.3. Emissions de titres

Par ailleurs, des titres ont était émis sur les marchés par les États membres de la zone franc. Par exemple au sein de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire a émis 850 millions d'euros de titres à 5,25% sur 12 ans et 850 millions d'euros de titres à 6,625% à répartir sur 30 ans titres pour une valeur de 1,7 milliard d'euros. En avril 2019, les titres émirent par le Bénin était de 500 millions d'euros à 5,75% sur 7 ans.

A.4. Les agences de notations financières

La progression des transferts de capitaux au sein de la zone franc est également promue par agences de notations financières. En 2018 et au premier semestre de 2019, ces organismes ont permis de rehausser les titres souverains des pays producteurs de pétrole dans l'ASS. Dans l'UEMOA, elles ont permis la hausse de la valeur de titres financiers pour les pays exportateurs de matières premières comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal ou le Bénin. Toutefois, malgré un discours favorable sur les titres des États membres la zone franc, certains pays exportateurs de pétrole au sein de la CEMAC sont malheureusement restés inactifs sur les marchés financiers.

B. *… et les investissements visant à promouvoir le développement des Etats de la zone franc*

La crédibilité internationale accrue de la monnaie des pays de la zone franc grâce à sa parité avec l'euro favorise également les projets d'investissement vers la zone franc. En outre, de l'arrimage du franc CFA à l'euro, la libre circulation des capitaux au sein de chaque espace de la zone franc et entre la zone franc et la France permise grâce au franc CA est un avantage pour les États utilitaires du franc CFA. En effet, la France peut facilement investir en zone franc pour soutenir les États dans leur développement.

> *Comme le souligne Christopher Dembik, économiste du groupe Saxo Bank : « le lien du franc CFA avec l'euro est un gage de sécurité auprès des marchés. Et ces pays ont besoin des marchés financiers pour l'investissement ».*

Par exemple, l'agence française de développement (ADP) investit massivement dans la zone franc afin de financer pour « des projets d'infrastructures, des dépenses liées au développement urbain, à la lutte contre le changement climatique, à l'eau et à l'assainissement, à l'éducation et la santé » [10]. Ces projets d'investissements permettent de favoriser le développement des États de la zone franc et le bien-être de leurs habitants. D'après les chiffres de 2017 publiés sur le site de la Banque de France[11], l'aide apportée par l'ADP aux États utilitaires du franc CFA a augmenté de 6,8% par rapport à 2017 et s'élève à 11,8 milliards de dollars. C'est 11,8 milliards de dollars correspondent à 45,5% du total des flux financiers dirigés par cette dernière vers l'ASS. En 2017, l'APD verse 8,8 milliards de dollars aux pays appartenant à l'UEMOA, soit 10% de plus par rapport à 2016. Toutefois, le montant attribué diverge selon les États. Les aides reçues de la Côte d'Ivoire et le Niger correspondent, respectivement, à 2,1% du PIB contre 15,2% du PIB. Cela paraît logique dans la mesure où la Côte d'Ivoire présente une situation économique plus favorable que celle du Niger. Le taux de croissance réelle de la Côte d'Ivoire est de 8,8% en 2016 contre 0,2% pour le Niger[12]. Quant à l'aide de l'ADP aux pays membres de la CEMAC, elle est de 3 milliards d'euros. Celle-ci a été répartit de la façon suivante : l'ADP représente plus de 0,25% du PIB de la Centrafrique, 6,6% pour le Tchad, 3,5% pour le

[10] Source : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/afrique/le-franc-cfa/

[11] Publication de la Banque de France, Le rapport de la zone franc, 2018, pp. 21-26 : https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/819174_zf2018_web_signets_avec-couv1.pdf

[12] Statistiques de la Banque de France disponible ce lien : https://www.banque-france.fr/economie/relations-internationales/zone-franc-et-financement-du-developpement/series-statistiques-de-la-zone-franc

Cameroun, et pour les autres pays (Congo, Gabon, Guinée Équatoriale), l'accès à l'aide est très marginal. Par ailleurs, d'autres pays apportent des flux financiers aux pays de la zone franc [cf. annexe 2].

II. LE FRANC CFA, UN ATOUT POUR LA ZONE FRANC EN TERME D'INTEGRATION REGIONALE.

Il s'agit de montrer que la mise en place d'un franc CFA est un atout important pour favoriser l'intégration internationale, la solidarité entre les États. Toutefois, on montrera qu'il reste encore du chemin à faire pour achever cette intégration régionale dans la mesure où l'intégration n'avance pas au même rythme au sein des différentes zones.

Figure 5 – Illustration montrant que le franc CFA promeut l'intégration régionale dans la zone franc

A. ***Le franc CFA permet la mise en place de politiques communes au sein de la zone franc renforçant l'intégration régionale …***

La mise en place monnaie unique, tel que le franc CFA, est un pas important dans un processus d'intégration régionale dans la mesure où cela va conduire les États à faire converger leurs politiques.

L'économiste togolais Kako NUBUKPO[13] explique que le franc CFA a été créée alors que les États appartenant à la zone franc ne remplissaient aucun critère de convergence. Toutefois, les États utilisant le franc CFA montre une certaine volonté des États de renforcer l'intégration régionale. En effet, dans les années 90, P. Guillaumont et S. Guillaumont Jeanneney[14] explique qu'un certain nombre de règles communes ont été mises en place et que chaque État membre de la zone franc s'engage à suivre. En effet, en 1990 et 1992, ont été créée, respectivement, la Commission bancaire en Afrique de l'Ouest en 1990 et de la Commission bancaire de l'Afrique centrale en 1992, pour assurer la stabilité économique et financière. En 1994, l'intégration régionale se renforce en rassemblant les unions monétaire et économique[15]. De par ses règles, les États doivent respecter des critères de convergences (« critères de convergence de premier rang »). Sur le tableau ci-dessous[16], on peut voir les principaux critères de convergences que doivent respecter les États membres de la zone franc [cf. figure 6]. Le problème est que le non-respect de ses critères n'entraîne pas de véritables sanctions. Par ailleurs, cela permet la mise en place d'un marché commun, de programmes sectoriels de développement et la surveillance des finances des États de la zone franc.

[13] NUBUKPO Kako, *Politique monétaire et servitude volontaire*, Politique africaine, 2007, n°105, pp. 70-84

[14] GUILLAUMONT Patrick, GUILLAUMONT JEANNENEY Sylviane, *La Zone franc en perspective*, Revue d'économie du développement, 2017, Vol. 25, pp. 5-40

[15] En 1994 est créée l'UEMOA qu'il faut distinguer de l'UMOA créée en 1962. L'UEMOA est une organisation veillant l'UEMOA veille à l'intégration économique régional alors que l'UMOA est une zone monétaire. La CEMAC est composée de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC) en charge de la convergence monétaire et de l'Union économique de l'Afrique centrale (UEAC) en charges de la convergence économique et commerciale.

[16] Les informations issues de ce tableau proviennent du site de la Banque de France : https://www.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/fiche_zone-franc.pdf

Pour les pays de l'UEMOA	Pour les pays de la CEMAC	Pour l'Union des Comores
Inflation limitée à 3 % par an	Inflation limitée à 3 % par an	Inflation limitée à 3 % par an
Dette publique limitée à 70 % du produit intérieur brut (PIB)	Dette publique limitée à 70 % du produit intérieur brut (PIB)	Dette publique limitée à 70 % du produit intérieur brut (PIB)
Déficit budgétaire limité à 3 % du PIB	Solde budgétaire de référence intégrant une règle d'épargne financière sur ressources pétrolières, supérieur à – 1,5 % du PIB	Solde budgétaire de base supérieur à 0 % du PIB
	Non-accumulation d'arriérés de paiements	Non-accumulation d'arriérés de paiements

Figure 6 – Tableau récapitulant les « critères de convergence de premier rang »

B. … Toutefois, l'intégration régionale est plus avancée au sein de l'UEMOA que de la CEMAC

En 2018 et 2019, les projets pour une intégration régionale se sont intensifiées au sein de l'UEMOA. Les deux plus grands projets sont la création d'une monnaie unique, nommée Éco, au sein de la CEDEAO [cf. chapitre 4, I, A] et la mise en place d'une zone de libre-échange continentale africaine appelée ZLECAf. Le projet ZLECAf réunit les pays africains dont ceux de la CEMAC. Deux pays de la CEMAC n'ont pas ratifié les accords de ce projet : il s'agit du Cameroun et de la Centrafrique.

L'intégration régionale est plus difficile à mettre en place pour la CEMAC, il y a encore beaucoup d'hétérogénéité que ce soit, par exemple, en matière de niveau de vie ou d'échanges intracommunautaires (3% en 2018), etc. Au niveau des marchés financiers, le marché interbancaire reste limité. Toutefois, des programmes économiques régionaux pour renforcer l'économie, dont le secteur financier, ont été établi.

Par ailleurs, bien que le système franc CFA tende à favoriser l'intégration régionale, il entrave aussi cette dernière l'intégration. La libre circulation des mouvements de capitaux ne concerne que les échanges entre la France et la zone CFA ou ceux dans chaque zone de la zone franc. Mais, cela ne concerne pas les échanges intra-zones. De ce fait, très peu d'échanges dans la zone franc : 15% dans la zone franc contre 60% dans la zone euro, selon l'économiste Kako

NUBUKTO. De plus, dans la zone franc, il existe plusieurs franc CFA : le franc de la Communauté Financière d'Afrique, le franc de la Coopération Financière en Afrique centrale, et il y a aussi le franc comorien » qui ne sont pas dans la même devise. De ce fait, il y a le cours EUR/XOF[17], le cours EUR/XAF[18] (et le cours EUR/KMF[19]). Ainsi, par exemple, un investisseur ivoirien (zone UEMOA) voulant investir au Cameroun (zone CEMAC), cela le conduira dans un premier temps à transformer le franc de la Communauté Financière d'Afrique en euro, puis dans un second temps à convertir les euros en franc de la Coopération Financière en Afrique centrale.

[17] XOF correspond au cours du franc CFA (Communauté Financière d'Afrique) qui est émis par la BCEAO.

[18] XAF correspond au cours du franc CFA (Coopération Financière en Afrique centrale) qui est émis par la BEAC.

[19] KMF correspond au cours du franc comorien qui est émis par la BCC.

PARTIE 2
-
CEPENDANT, IL EST L'OBJET DE NOMBREUSES CONTREVERSES

CHAPITRE 3 – LE SYSTEME FRANC CFA, UN PROLONGEMENT DE LA DOMINATION DE LA FRANCE SUR L'AFRIQUE

Dans ce chapitre, il s'agira de mettre en avant une des deux critiques à l'égard du franc CFA : un symbole colonial.

III. LE FRANC CFA, UN SYSTEME HERITE DE LA COLONISATION FRANÇAISE

C'est au moment de la colonisation, sous la présidence du Général de Gaulle, que la France créé le franc CFA et la zone franc CFA.

Figure 6 – Le président français Charles de Gaulle aux côtés du président camerounais Ahmadou Ahidjo. A l'arrière Jacques Foccart, homme d'affaires et homme politiques (Sources : Relations internationales.org).

Par sa présence derrière le président français et camerounais et de par sa fonction (homme politique et homme d'affaires), Jacques Foccart traduit parfaitement le début de ce que les détracteurs du CFA appellent la « Françafrique ».

A. ***Franc CFA ainsi que la zone franc : seul système monétaire issue de la colonisation …***

Le Franc CFA a été établi par la France le 26 décembre 1945[20]. C'était au moment de la colonisation, soit 6 ans après la création de la zone franc. Aujourd'hui, il existe encore alors que d'autres monnaies issues d'un système colonial ont disparu. En effet, pendant la colonisation en Afrique, la majorité des États africains étaient soit des colonies françaises, soit des colonies britanniques. Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, les États africains colonisés s'émancipent petit à petit de la tutelle de leurs colons (dont la France et le Royaume-Uni). Cette émancipation progressive conduira à la fin de la livre sterling Ouest-africaine. En revanche, le franc CFA ne disparaît, il perdure.

A.1. Le franc CFA

Au moment des indépendances[21], presque tous les États africains qui ont été sous la tutelle française ont voulu maintenir des relations de coopération monétaire avec la France et signent donc des accords bilatéraux avec cette dernière. Ainsi, ils restent dans la zone CFA et continuent d'utiliser le franc CFA. À ce moment, certains pays vont quitter de la zone franc. C'est le cas de la Guinée en 1960, dirigée par Sékou Touré (1958-1984). C'est également le cas du Mali dirigée par Modibo Keita. Les deux leurs dirigeants voulaient avoir leurs propres monnaies et une souveraineté monétaire, économique en s'affranchissant de la France[22]. En 1973, deux autres pays vont également quitter la zone franc : il s'agit de la Mauritanie et de Madagascar. À partir des années 80, la zone franc va de nouveau s'élargir avec l'arrivée de nouveau pays optant pour la monnaie unique. Ainsi, en 1985 et 1997, respectivement, la Guinée équatoriale et de Guinée-Bissau entrent dans la zone franc. Quant aux Comores, ils sont entrés dans la zone franc en 1979.

[20] Pour parenthèse, le franc comorien a été créé en 1976, soit 1 an après l'indépendance des Comores.

[21] En 1958, le franc CFA se nomme le « franc de la Communauté Française d'Afrique ». Puis, il deviendra ensuite le « franc de la Communauté Financière Africaine » pour les Etats membres d'Afrique de l'Ouest de la zone CFA et le « franc de la Coopération Financière Africaine » pour les Etats membres d'Afrique Centrale de la zone CFA.

[22] Toutefois, le Mali voulant faire partie de l'UMOA, réintégrera la zone franc en 1984.

A.2. La livre sterling Ouest-africaine

Contrairement au franc CFA, cette dernière disparaît progressivement. Dans les années 60, elle se retire petit à petit des anciennes colonies britanniques (telles que le Nigeria ou le Ghana). Puis, à la fin des années 70, les caisses d'émissions d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest chargées de la gestion de la livre sterling ont disparu aussi.

B. … et créé au départ pour servir les intérêts français

La création de la zone franc et le franc CFA a permis à la France, d'une part, de protéger et de maintenir un contrôle sur ses colonies. D'autre part, la France pouvait exploiter facilement les ressources de ses colonies. En effet, la France a toujours importé les matières premières de ses colonies pour alimenter son industrie. Elle se servait des Etats qu'elle avait colonisé comme débouchés pour ses produits. Après la crise de 1929, la France s'est de plus en plus tournée vers ses colonies pour son industrie. En créant la zone franc et le franc CFA, la France a pu, continuer de protéger son économie et préserver ses relations commerciales avec ses colonies.

La zone franc est créée par la France, via l'institution des décrets du 28 août, 1er septembre et 9 septembre 1939. Ces décrets instaurent un contrôle de changes entre la France et ses colonies, et aussi le reste du monde. Ainsi, la France pouvait mieux contrôler les devises de ses colonies. L'objectif pour la France, en créant cette zone, était, premièrement, de se préserver l'Empire colonial français. Deuxièmement, il s'agissait de se prémunir des déséquilibres structurels en Économie de guerre. Troisièmement, la France savait que, même en période de guerre[23], elle possédait des ressources d'approvisionnement sûres, disponibles, et à bon marché. L'avantage avec la création du franc CFA, c'est qu'outre les avoir à bon prix, la France pouvait les payer avec sa monnaie.

Le franc CFA, qui au départ portait les noms de « Colonies Françaises d'Afrique », avait été créée pour éviter que la perte de valeur du franc français à la fin de la guerre ne touche les États membres de la zone franc. Puis, la France est parvenue à garder le contrôle sur le franc

[23] Il s'agit de la Seconde Guerre Mondiale (1939-1945).

CFA malgré la mise en place de l'euro. Bien que l'euro soit la monnaie commune de plusieurs pays et pas seulement la France, l'État français a réussi à faire en sorte que la mise en place de l'euro en Europe ne nuit pas aux accords de coopération monétaire établie avec les pays membres de la zone franc. Cela va impacter la zone franc. Par exemple, si on prend le cas des banques centrales africaines, leur politique monétaire doit suivre celle de la BCE, alors qu'elles sont supposées être indépendantes.

II. LA PRESENCE DE LA FRANCE AU SEIN DES INSTITUTIONS FINANCIERES

Nous allons montrer que la France est encore très présente dans les institutions financières malgré des réformes pour permettre aux Etats de la zone franc de s'émanciper de la tutelle françaises en leur donnant à eux et surtout à leurs institutions plus de responsabilités et d'autonomie.

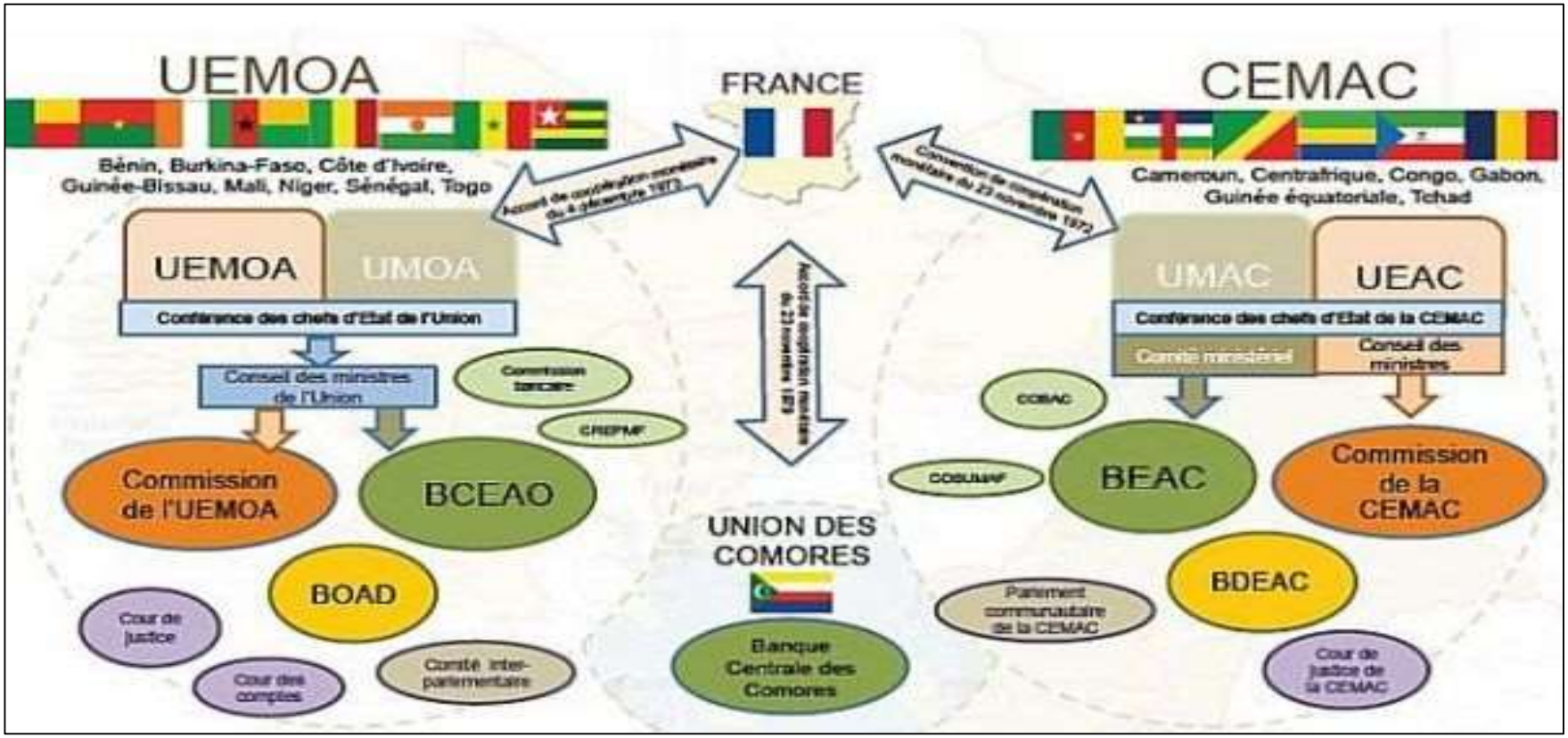

Figure 7 - Présentation du cadre architectural de la zone franc (Source : Le Directeur Général du Trésor)

A. ***Les fondements du système CFA ont établi une coopération « françafricaine » …***

Le système CFA lie la France et les Etats membres de la zone franc par 4 fondements.

A.1. Centralisation des réserves de changes et la libre convertibilité

Le premier fondement est la centralisation des réserves de changes auprès d'un compte du Trésor public français. En effet, les banques centrales des États membres de la zone franc ont l'obligation de déposer 50% de leurs réserves sur ce compte (65% pour les réserves de change du Comores). En contrepartie, et c'est ce qui constitue le deuxième fondement, les États de la zone franc bénéficient de la convertibilité illimitée du franc CFA (et du franc comorien) accordée le trésor public français. Cette convertibilité illimitée intervient quand les comptes d'opérations » de ces trois banques deviennent débiteurs[24]. Il faut savoir que chaque banque centrale à un compte, appelé « compte d'opération », auprès du Trésor public à son nom. Ainsi, c'est dans ces « comptes d'opérations » que les banques centrales déposent leurs réserves de changes (ou « avoirs extérieurs ») qui sont rémunérés à 1,5%[25].

A.2. La parité fixe

Le troisième fondement est la parité fixe à la monnaie ancre, l'euro. Cette parité est décidée par la France[26]. En 1945, lors de la création du franc CFA, la parité était la suivante 1 franc français (FRF) valait à 0,588 franc CFA (FCFA) (soit 1 FCFA = 1,7 FRF). Puis en 1948, un premier changement de parité s'opère du fait de la mise en circulation du nouveau franc

[24] Il faut savoir que l'Etat français veille à ce que ce genre de situation soit évité par le biais de mesures de préventions.

[25] Dans les textes, chaque banque centrale africaine de la zone franc à un quota de réserves de change obligatoires à déposer. Ces réserves-là sont rémunérées, depuis juillet 2012, à 1,5% qui correspond au taux de la facilité de prêt marginal de la Banque centrale européenne (BCE). Ce taux vaut aussi pour le taux minimum des opérations principales de refinancement de la BCE. Si les banques centrales souhaitent placer dans leur compte d'opération un montant de réserves de changes qui est supérieur à celui-ci est imposée dans les textes. Cela sera rémunéré à 0,75%. Et ceci depuis 2011.

[26] Les informations suivantes viennent du site du DG du Trésor : https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/la-zone-franc/les-principes-et-modalites-de-fonctionnement-de-la-cooperation-monetaire

français : 1 FRC = 0,5 FCF. En 1979, un accord de coopération monétaire entre la France et les Comores est signé pour assurer la parité du franc comorien (KMF) au franc français ; ainsi, 1 FRF vaut 50 KMF. Suite à la dévaluation de 1994 qui touche la zone franc, franc CFA a était dévaluée de 50% et le franc comorien a été dévaluée de 33%. De ce fait, 1 FRF = 100 FCFA et 1 FRF = 75 KMF. Depuis l'arrivée de l'euro en 1999 jusqu'à aujourd'hui, la parité fixe à l'euro du franc CFA est de 655,957 et celle du franc comorien est de 491,96. En résumé, depuis la création de la zone franc, il n'y a que deux changement de parité qui se sont opérées.

A.3. La libre convertibilité

Par ailleurs, des titres ont était émis sur les marchés par les États membres de la zone franc. Par exemple au sein de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire a émis 850 millions d'euros de titres à 5,25% sur 12 ans et 850 millions d'euros de titres à 6,625% à répartir sur 30 ans titres pour une valeur de 1,7 milliard d'euros. En avril 2019, les titres émirent par le Bénin était de 500 millions d'euros à 5,75% sur 7 ans.

B. … expliquant le poids prépondérant de la France dans la gouvernance des banques

B.1. La France est encore très présente dans le fonctionnement du système monétaire …

Aujourd'hui, certains détracteurs du franc CFA soulignent et critiquent l'importante influence de la France. Pour veille au respect des quatre principes cités dans la partie précédente, la France est très présente dans la gestion des banques centrales africaines. Par exemple, au sein du CA de la banque centrale des Comores (BCC), la moitié des représentants siégeant au conseil d'administration (CA) sont français (4/8) et les décisions doivent être prises à la majorité. Au sein de la BCEAO, même si la part des représentants français est d'un septième, les décisions doivent voter à l'unanimité, surtout si la décision prise implique une modification des statuts de la banque centrale. La situation est identique au sein de la BEAC. Aussi, dans les statuts des banques centrales de la zone franc, il est écrit que la France un droit de veto lors de la prise de décision. Cela montre bien le pouvoir conféré à la France au sein du système CFA. Cela est vivement critiqué par les détracteurs du franc CFA, surtout la question du droit de veto.

B.2. … Malgré des réformes pour « africaniser » la zone franc [27]

Dans les années 1970, des accords[28] entre la France et chacun trois espaces de la zone franc, ont été mis en place prévoyant un certain nombre de réformes pour renforcer l'indépendance des États africains et des banques africaines vis-à-vis de la France sur le plan économique, financier et monétaire. Ces accords se sont traduit par la volonté de réduire la présence française et « d'africaniser » les employés au sein des établissements bancaires, de nouveaux statuts pour les banques centrales de la zone franc afin qu'elle ait davantage d'autonomies. Cela s'est également traduit allègement du pourcentage de réserves de change obligatoires à déposer auprès des « comptes d'opérations » en France.

La baisse des représentants français dans la gouvernance des banques centrales. Avant les sièges de la banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de l'Est (BEAC) étaient en France, à Paris. À partir de 1977, la BCEAO siège au Sénégal, à Dakar, et, à partir de 1978, la BEAC siège au Cameroun, à Yaoundé. Les représentants français étant dans le conseil d'administration de la BCEAO et de la BEAC ont également diminué. Pour la BCEAO, avant les accords de 1970, un tiers des représentants étaient français, après les accords, il y en avait plus qu'un septième. Pour la BCEAO, avant les accords de 70, la moitié des représentants étaient français, puis après les accords, il n'était plus qu'un tiers puis un quart en 1974. Aussi, il y a aussi une volonté au sein de la zone franc à « africaniser » les représentants siégeant au sein des établissements bancaires et à former et promouvoir futurs cadres « africains » des instituts d'émission. Ces accords donnent donc naissance, dans les banques centrales, aux premiers gouverneurs africains. Ainsi, en 1975, Abdoulaye Fadiga (1935-1988) devient le premier gouverneur africain de la BCEAO, en 1978, Casimir Oyé Mba devient le premier gouverneur africain de la BEAC et, en 1977, Saïd Mohamed Mshangama devient le premier gouverneur africain de la BCC.

[27] Dans ce paragraphe les informations proviennent essentiellement de : GUILLAUMONT Patrick, GUILLAUMONT JEANNENEY Sylviane, *La Zone franc en perspective*, Revue d'économie du développement, 2017, Vol. 25, pp. 5-40

[28] Aujourd'hui, la coopération monétaire entre la France et la zone franc dépendent de ces accords, qui depuis leur signature, n'ont pas été modifiés. Ainsi, il s'agit des accords signés la France et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) en 1972, entre la France et l'Union monétaire ouest-africaine en 1973 et entre la France et les Comores en 1979. Outre l'accompagnement à une intégration monétaire, ces accords de coopération monétaire ont conduit à un certain nombres d'ajustements visant à « africaniser » la zone franc.

La baisse du taux du dépôt des réserves de changes en France par les banques centrales africaines. La part des réserves de changes a déposé sur un compte du Trésor public français à diminuer. Avant, c'était 100 %, soit l'intégralité des réserves de changes que les banques centrales africaines étaient contraintes de déposer. Le site de la Banque de France[29] précise que, pour la BCEAO, la part des « avoirs extérieurs » (réserves de changes) à déposer est de 50% depuis une réforme de septembre 2005, et pour la BEAC, la part des « avoir extérieurs » à déposer est passée de 65% à 60% en juillet 2017. Puis, depuis 2009 le montant de réserves de changes à déposer est de 50%. En ce qui concerne les Comores, les réserves de changes déposées aujourd'hui sont à hauteur de 65%.

L'établissement de nouveaux statuts pour les banques centrales de la zone franc. En avril 2010 et en octobre 2010, respectivement, pour la BCEAO et pour la BEAC, de nouveaux statuts ont été mis en place. Les banques centrales deviennent désormais indépendantes vis-à-vis du gouvernement. Ces nouveaux statuts impliquent aussi un nouveau cadre architectural. Au sein de chaque banque, il y a désormais 5 organes principaux. Il s'agit du « conseil d'administration en charge de la gestion de la banque », du « comité de la politique monétaire en charge de la politique monétaire », du « gouvernement de la banque (gouverneur et vice-gouverneurs) qui appliquent leurs directives », du « comité d'audit responsable du contrôle de la banque » et des « conseils nationaux de crédit à la BCEAO ou comités monétaires et financiers à la BEAC siégeant dans chaque État et informant sur la situation économique et monétaire de chaque État et leurs besoins de financement ». Il faut savoir que dans ces organes, les représentants ne peuvent pas cumuler plusieurs fonctions, ils ne peuvent pas non plus recevoir des directives de tierces personnes.

B.3. La baisse du pourcentage de réserves de changes à déposer

La diminution du taux des réserves de changes a déposé par les banques centrales africaines en France. La part des réserves de changes a déposé sur un compte du Trésor public français à diminuer. Avant, c'était 100 %, soit l'intégralité des réserves de changes que les

[29] Lien : https://www.banque-france.fr/sites/default/files/principes_de_cooperation_monetaire_en_zf_0.pdf

banques centrales africaines étaient contraintes de déposer. Le site de la Banque de France précise que, pour la BCEAO, la part des « avoirs extérieurs » (réserves de changes) à déposer est de 50% depuis une réforme de septembre 2005, et pour la BEAC, la part des « avoir extérieurs » à déposer est passée de 65% à 60% en juillet 2017. Puis, depuis 20009 le montant de réserves de changes à déposer est de 50%. En ce qui concerne les Comores, les réserves de changes déposées aujourd'hui sont à hauteur de 65%.

CHAPITRE 4 – LE FRANC CFA, UN INSTRUMENT PRIVANT LES ETATS DE LA ZONE FRANC DE LEUR SOUVERAINETE MONETAIRE

Ce chapitre mettra en avant la seconde critique à l'égard du franc CFA qui est la dépendance monétaire. Il s'agit de montrer les quatre fondements du système franc CFA [cf. chapitre 3, II, A], assurant la stabilité de la zone franc, va empêcher la souveraineté des États africains et cette perte de souveraineté va jouer négativement sur leur développement et leur compétitivité.

I. UN OUTIL DE « SERVITUDE MONETAIRE » FREINANT LE DEVELOPPEMENT

La dépendant monétaire due à l'utilisation du franc CFA va engendrer un problème de sous-financement pour les économies africaines de la zone franc. On va voir que ce financement, qui entrave le développement des États utilisant le franc CFA, est causé par le rationnement du crédit et l'absence de liquidités.

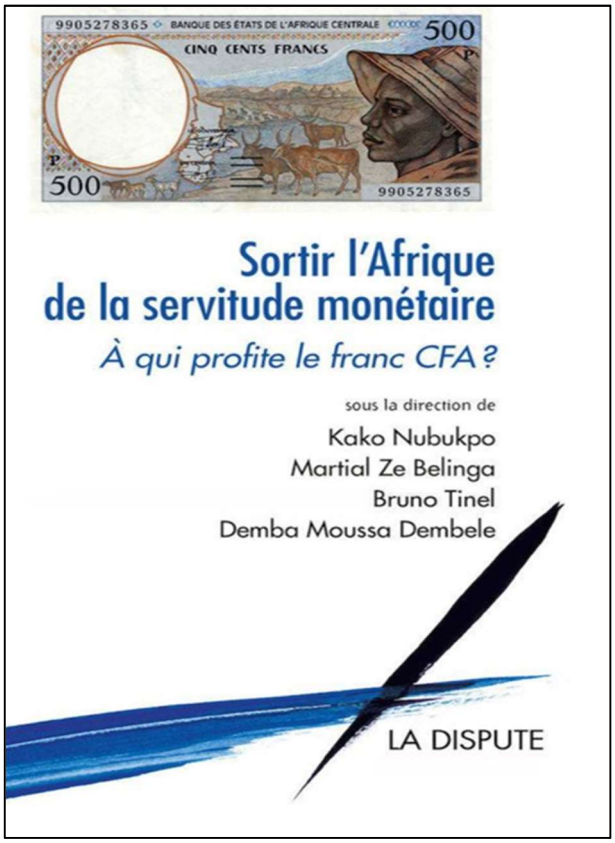

Figure 8 – Page de couverture de l'ouvrage *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le franc CFA ?*

A. Le problème du rationnement du crédit

Depuis 2010, les banques centrales africaines sont indépendantes [cf. chapitre 3, II, B], elles ont pu s'émanciper de la tutelle politique. Pourtant, en raison de l'arrimage du franc CFA avec l'euro, elles ne contrôlent pas leur politique monétaire et doivent suivre celle menée par la BCE. C'est ce que certains économistes qualifient de « servitude monétaire » et c'est ce que tend à montrer et critiquer l'ouvrage *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire : A qui profite le franc CFA ?* [30]

Pour défendre la parité fixe, qui est un des quatre principes assurant la stabilité de la zone franc, elles n'ont pas une politique monétaire autonome et se calquent sur celle de la BCE. La BCE veille à la stabilité des prix au sein de la zone euro, elle prône la lutte contre l'inflation, ce qui implique un contrôle de la masse monétaire en circulation. Aussi, la parité fixe implique aussi l'impossibilité de mener une politique expansionniste de type keynésienne[31] car cela peut générer des tensions inflationnistes. Pourtant, c'est une politique visant à relancer et stimuler la croissance et qui est donc essentielle pour relancer l'économie dans des pays en développement, tels que ceux de la zone franc, qui ont besoin de croissance.

En outre, cet ancrage du franc CFA à l'euro a pour conséquence un « rationnement du crédit ». L'économiste sénégalais Demba Moussa Dembele[32] explique que la politique menée par les banques centrales africaines ralentit les économies des États au sein de la zone franc. En effet, devant suivre la même politique monétaire que la BCE, les banques centrales africaines limitent le crédit intérieur, autrement dit le volume de crédit accordé aux ménages, aux entreprises, à l'État (ou sinon, elles octroient des crédits à des taux d'intérêt très élevés). En

[30] NUBUKPO, Kako et al. *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le franc CFA ?,* La Dispute. Paris, 2016, 248 p. Par ailleurs, dans cet ouvrage, les auteurs mettent également en lumière que le franc CFA appartiennent aux « élites franco-africaines »

[31] Pour parenthèse, Keynes est un économiste anglais qui a beaucoup influencé la pensée économique du XXe siècle, en proposant de nouvelles théories, en rupture avec les théories Classiques. Il est également considéré comme le père de la macroéconomique.

[32] Lien https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/26/le-franc-cfa-au-c-ur-d-une-semaine-de-polemique-franco-italienne_5415019_3212.html

2018, la Banque Mondiale[33] souligne que le ratio des crédits bancaires au secteur privé sur le PIB représente moins de 20% alors qu'il tourne autour de 100% en France et qu'il est à plus de 160% en Chine. Il souligne que le problème est que les États africains manquent de liquidité et ces crédits sont notamment nécessaires pour le développement de leurs entreprises. Donc, cela va avoir pour effet d'entraver tout essor industriel et explique pourquoi la plupart de ces Etats sont positionnés en fin de classement des économies les moins avancées [cf. annexe 3].

> *Ainsi, comme le dit Kako NUBUKPO[34] : « La stabilité offerte par le franc CFA a pour contrepartie d'affecter négativement l'économie réelle, qui n'est pas suffisamment irriguée par les financements (…), cela entrave les projets d'investissements, la création d'emplois et notamment pour la jeunesse alors que la croissance démographique croît exponentiellement ».*

B. <u>Le problème l'absence de liquidité</u>

La zone franc manque aussi de liquidité ce qui est un inconvénient pour les États membres qui ont besoin de financements pour booster leur économie.

<u>B.1. …due à la centralisation des réserves de changes</u>

D'une part, certains économistes l'expliquent par la centralisation des réserves de changes.

> *C'est ce que témoigne le discours de Demba Moussa Dembele[35] : « ces dépôts privent les pays concernés de liquidités et leur font perdre une partie de leur souveraineté. Vous imaginez la banque centrale européenne déposer 50% de ses réserves à Washington? Cela paraît impensable »*

En effet, avec la centralisation, les banques centrales de la zone franc ont l'obligation de mettre la moitié de leurs avoirs extérieurs auprès de comptes d'opérations au Trésor public français. Actuellement, la somme déposait la BCEAO et la BEAC équivaut 12 milliards d'euros. Pour ce qui critique le système du franc CFA, cet argent pourrait avoir d'autres finalités, notamment financer l'économie.

---

[33] Disponible sur ce lien : https://www.theglobaleconomy.com/rankings/Bank_credit_to_the_private_sector/

[34] Disponible sur ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=ZYeQih3udno

[35] Source : https://www.slateafrique.com/662989/le-franc-cfa-quels-avantages-et-quels-inconvenients

B.2. …due à la fuite de capitaux

D'autre part, l'absence de liquidité dans la zone franc s'explique par la fuite des capitaux. Ce phénomène est engendré par la libre circulation des capitaux dans la zone franc. Ce phénomène est expliqué par l'économiste Kako NUBUKPO de la façon suivante : la parité du franc CFA à l'euro, la garantie de convertibilité illimitée procurée par la France ainsi que le libre transfert de capitaux fait que les agents économiques préfèrent déposer leurs avoirs dans la zone économique la plus certaine, en l'occurrence l'euro. Donc, cela représente autant de financement pouvant servir à financer la croissance.

Aussi, la libre convertibilité et sa gratuité s'applique entre la zone franc et la France et à l'intérieur de chacun des trois espaces, mais pas entre l'UEMOA, la CEMAC et les Comores. Ainsi, beaucoup de capitaux sont rapatriés de l'Afrique vers la France car les échanges intra-zones sont bloquées. Ainsi, au sein de la zone franc, les Etats vont préférer des échanges Nord-Sud que Sud-Sud. En outre, les grandes entreprises françaises peuvent s'établir dans la zone franc et rapatrier librement leurs liquidités vers la France ou encore des riches ménages africains ayant les moyens de s'offrir des appartements en France. Cela révèle que le franc CFA ne profite en réalité qu'aux élites franco-africaines. Les populations rurales ne bénéficient pas du franc CFA, les échanges effectués ressemblent au troc. D'où certains économistes parlent « d'économie sans monnaie » dans les milieux ruraux africains.

II. UN OUTIL DE « SERVITUDE MONETAIRE » ENTRAVANT LA COMPETITIVITE

La dépendance monétaire due à l'utilisation du franc CFA entrave toute possibilité de politique de change, ce qui nuit à la compétitivité des États de la zone franc. L'économiste togolais opposant au franc CFA, Kako Nubukpo, revient notamment sur ce fait lors d'une interview télévisée.

Figure 9 - Kako Nubukpo, économiste togolais opposant au franc CFA, lors d'une interview sur France 24, présentée par Ali Laidi (Source : YouTube)

A. L'absence d'une politique de change due à la parité de taux de change fixe

La parité fixe du franc CFA à l'euro empêche les États de la zone franc de contrôler leur politique de change. De ce fait, l'appréciation de l'euro sur les marchés entraîne celle du franc CFA. Le franc CFA devient une monnaie forte et c'est un problème pour les États de la zone franc qui souhaitent exporter leurs produits vers des pays, telle que la Chine, dont la monnaie est plus faible. Ainsi, le franc CFA agit *« comme une subvention sur les importations et une taxe sur les exportations »*. Cela freine donc la compétitivité des États de la zone franc. En outre, n'ayant pas le contrôle de leur politique de change, elles ne peuvent pas faire une « dévaluation compétitive », c'est-à-dire faire perdre de la valeur de sa monnaie pour rendre ses produits moins chers, donc plus compétitifs. Et cela a des conséquences sur les économies dans la mesure où il devient plus difficile des d'exporter ses produits, donc moins d'entrer de capitaux, Autrement dit, moins de financements pour soutenir la croissance.

Certains souhaiteraient une plus grande flexibilité du taux de change, d'autres imaginent un taux de change totalement flottant.

B. … conduit à des balances commerciales déficitaires [36]

C'est ce qui explique les balances commerciales déficitaires des États utilisant le franc CFA. En effet, selon la BEAC, sur la période 1911-2016, la balance commerciale des pays appartenant à la zone CEMAC à globalement chuter à partir 2012. Bien que la moyenne des balances commerciales des pays de la CEMAC reste excédentaire. En 2016, la balance commerciale des pays de la CEMAC reste excédentaire grâce aux balances commerciales de la Guinée équatoriale (excédent de 1246,7 millions de francs CFA et du Gabon (excédent de 977,3). Les autres pays ont des balances commerciales déficitaires. En effet, en milliards de franc CFA on a : -176,4 pour le Cameroun, -122,1 pour le RDA, -1006,7 pour le Congo et -439,5 pour le Tchad. Par exemple, pour le Cameroun sa balance commerciale est déficitaire depuis la crise économique et financière de 2008. Le Gabon est le seul pays de la CEMAC 'n'ayant jamais eu de balance commerciale déficitaire sur cette période (1991-2016).

[36] Dans ce paragraphe, les données issues de la BCEAO, la BEAC et la BCC sont disponibles sur le site de la Banque de France via le lien suivant : https://www.banque-france.fr/economie/relations-internationales/zone-franc-et-financement-du-developpement/series-statistiques-de-la-zone-franc

Concernant l'UEMOA, la BCEAO précise que sur cette même période (1991-2016), la balance commerciale pour les pays de la zone UEMOA a augmenté entre 1991 et 2016, puis, elle a chuté jusqu'à devenir déficitaire durant la crise économique et financière. Après la crise, entre 2010 et 2011, elle augmente de nouveau avant de rechuter et, depuis 2013, elle est déficitaire après la crise. Dans cette zone, c'est le Sénégal qui a la plus grande balance commerciale déficitaire (– 1263,5 millions de francs CFA), d'ailleurs, elle n'a jamais été excédentaire pour ce pays et le déficit ne cesse de croître depuis 1991. À l'inverse, la balance commerciale de la Côte d'Ivoire a toujours été excédentaire entre 1991 et 2016 [cf. annexe 4].

Par ailleurs, la balance commerciale des Comores a toujours été déficitaire entre 1991 et 2016 et le déficit né cette de croître. En 1991, le déficit de sa balance est de 7 milliards de francs comoriens, en 20116, il est de -68,2 milliards de francs comoriens [cf. annexe 5].

PARTIE 3
-
AINSI, CERTAINS CHEFS D'ETATS VONT ABANDONNER LE FRANC CFA

CHAPITRE 5 – LES ETATS DONT LES DIRIGEANTS VEULENT METTRE FIN DU FRANC CFA

Ce chapitre sert de « préambule » au chapitre 6 qui traite de la fin du franc CFA et de l'apparition d'une nouvelle monnaie en Afrique. Dans ce chapitre, on verra notamment que les États africains qui se sentent concernés par la question du franc CFA sont ceux qui ayant été colonisés par la France. Les partisans du franc CFA sont ceux dont les économies sont les plus prospères et qui soutiennent l'argument de stabilité économique et monétaire. Quant aux détracteurs du franc CFA, ils exhortent les dirigeants africains de la zone franc à abandonner cette monnaie et à en construire une nouvelle monnaie, propre à l'Afrique.

I. LES CHEFS D'ETATS VOULANT GARDER LE FRANC CFA POUR LES AVANTAGES ECONOMIQUES PROCURES

Cette partie présente les Etats africains en 2018 étant pour la conservation du franc CFA dans la zone franc.

A. Les partisans du franc CFA en Afrique

En 2018, les États africains fervents défenseurs du franc CFA se révèlent être les pays qui profitent le plus des avantages procurés par cette monnaie (stabilité économique, etc.) stable et qui ont le plus d'influence au sein de la zone franc. Ainsi, certains dirigeants veulent maintenir la coopération entre la France et l'Afrique

C'est le cas de la Côte d'Ivoire, dirigée par le président Alassane Ouattara depuis 2011, et du Sénégal, dirigé par Macky Sall depuis 2016. Grâce à la stabilité économique et monétaire procurée par le franc CFA, ces deux pays sont devenus deux grandes puissances économiques d'Afrique occidentale francophone (forte productivité, marché du travail attractif, etc.). Aussi, elles ont aussi un rôle prépondérant au sein de l'Union économique et Monétaire Ouest-

africaine (UEMOA) et sont les partenaires privilégiés des investissements économiques des puissances entreprises françaises et européennes dans leur sous-région.

Le dirigeant d'un autre État africain défend le franc CFA : il s'agit du président des Comores, Azali Assoumani. En décembre 2017, au vu de la montée en puissance des critiques à l'encontre du franc CFA dans les pays d'Afrique et au-delà, ce dernier donne son opinion à ce sujet et explique qu'il voit « l'utilisation du FCFA par les ex-colonies françaises comme une sorte de bouclier empêchant l'Afrique francophone de voir sa monnaie s'effondrer ». Autrement dit, il soutient le fait que le franc CFA permet une stabilité monétaire. En parenthèse, il faut savoir que cet État africain n'utilise pas le franc CFA. Cependant, par un accord monétaire avec la France, sa monnaie, le franc comorien, est arrimée à l'euro.

B. Des positions plus nuancés, voire neutre

B.1. Des chefs d'Etats mitigés

D'autres États ont des avis beaucoup plus mitigés concernant la question du franc CFA. Toutefois, ils restent quand même des partisans du franc CFA car ils veulent que le système monétaire actuel au sein de la zone franc demeure ainsi. C'est notamment ce que nous prouvent les discours du président du Togo et celui du Gabon.

En février 2010, le président togolais Faure Gnassingbé envisagea une évolution du franc CFA à cause du manque d'intégration régionale au sein de la zone franc ainsi que l'hétérogénéité des économies des pays membres de la zone Franc. Pour lui, il faudrait un système monétaire où le franc CFA, outre une parité fixe avec l'euro, est une parité fixe avec d'autres de devises. Dans son discours, il faisait vraisemblablement référence au yuan car la Chine est devenue le principal fournisseur de marchandises du Togo. D'ailleurs, dès 2016, des négociations monétaires entre la Chine et le Congo-Brazzaville se sont déroulés pour arrimer le franc CFA sur le yuan.

Le président du Gabon, Ali Bongo, souligne les failles de fonctionnement du franc CFA mais juge qu'il est tout de même préférable de rester dans la zone franc. En effet, en août 2016,

il dit : « aucune situation n'est parfaite, idéale, il y a des choses à faire évoluer. Mais je préfère (…) que nous restions dans le cadre du franc CFA, grâce auquel nous avons des assurances ». À l'instar du président Azali Assoumani, il prône l'argument de stabilité économique et monétaire. D'ailleurs, nous avons pu voir au début de ce mémoire (cf. Partie I, chapitre 1) que cet argument est beaucoup utilisé par les défenseurs du franc CFA. Toutefois, le président gabonais est pour la diminution du pourcentage de réserves à déposer auprès du trésor public français.

B.2. Position neutre

En 2018, concernant l'idée d'une réforme du franc CFA, les dirigeants de trois États africains adoptent une position neutre. Il s'agit de la Guinée-Bissau, ancienne colonie portugaise dirigée par José Mário Vaz depuis 2014, la Guinée équatoriale, ancienne colonie espagnole dirigée par ni Teodoro Obiang Nguema Mbasogo depuis 1979 et la Centrafrique ancienne colonie française dirigée par Faustin-Archange Touadéra depuis 2016. Ces trois présidents pays ne protestent pas contre leur monnaie, le franc CFA, et ne proposent pas non plus de suggestions pour améliorer le fonctionnement de leur monnaie.

Pour la Centrafrique et la Guinée-Bissau, cette position neutre peut être expliquée par leur situation instable de leur pays. En 2017, en Centrafrique, les violences à l'égard de la population (villages brûlés, exécutions, pillage, etc.) se sont intensifiées. La Guinée-Bissau est sujette à une crise politique. En effet, le président José Mário Vaz a limogé, en août 2015, son Premier ministre et chef du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert, Domingos Simoes Pereira. Depuis, l'opposition conteste de plus en plus le président guinéen et réclame sa démission. Ces contestations sont soutenues par la population qui manifeste de plus en plus dans les rues. De ce fait, pour les gouvernements de ces deux pays africains, la question monétaire n'est pas à l'ordre du jour.

Contrairement à la Centrafrique et la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale a une situation bien plus saine. Elle est notamment est le quatrième exportateur de pétrole d'Afrique subsaharienne. De plus, la Guinée équatoriale n'est pas une colonie française. Elle a adopté le franc CFA en raison de son système monétaire était jugé insatisfaisant. Son entrée dans la zone

franc était en 1985, soit 40 après la création du franc CFA et 13 ans après son indépendance. Ce n'est pas le cas de la plupart des pays africains utilitaires du franc CFA qui voit cette monnaie comme un « vestige de la colonisation française ». Il en est de même pour la Guinée-Bissau qui a adopté le franc en 1987, soit 13 ans, aussi, après son indépendance. Ainsi, cela peut justifier une non-préoccupation du gouvernement sur la question du franc CFA.

II. LES CHEFS D'ETATS VOULANT L'ABANDON DU FRANC CFA POUR UNE MONNAIE UNIQUE

Cette partie présente les dirigeants africains étant contre le franc CFA en 2018 ainsi que la position de l'Europe à ce sujet. A travers cette photographie tirée lors du discours d'Emmanuel Macron à Ouagadougou, on constate que la position de la France n'est pas contre la disparition du franc CFA.

Figure 10 – Discours du président Emmanuel Macron, le 27 novembre 2017 à Ouagadougou (Source : YouTube).

A. Les détracteurs du franc CFA en Afrique

Dans le Sahel, les présidents de quatre États africains se positionnent contre le franc CFA. Ils souhaitent que les pays africains utilitaires du franc CFA abandonnent cette monnaie au profit d'une nouvelle monnaie africaine.

Il y a le président du Niger Mahamadou Issoufou qui est pour la disparition du franc. Depuis 2013, c'est lui qui s'occupe de coordination monétaire pour l'établissement de cette monnaie unique au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). D'ailleurs, il ne cache pas son mécontentement lorsque le président de la Commission de la CEDEAO explique le retard de mise en place de la monnaie unique par l'absence de convergences économiques entre les États membres de la zone franc.

Le président du Tchad Idriss Déby Itno multiplie les critiques envers de franc CFA au point d'être considéré comme le porte-parole des détracteurs du franc CFA. Par exemple, en août 2015, 55 ans après les indépendances du Tchad, il lance un appel aux États africains et leur suggèrent de *« quitter le FCFA pour créer leur propre monnaie »*.

C'est aussi dans cette même optique que le président du Mali Ibrahim Boubacar Keita, en juin 2017, et que le président du Burkina Faso Roch Marc Christian Kaboré, en novembre 2017, expliquait leur envie de voir disparaître le franc CFA et de voir apparaître une monnaie unique pour la CEDEAO. Pour le président malien, l'abandon du franc CFA, qu'il qualifia de « monnaie coloniale », est une condition sine qua non pour une indépendance politique.

B. Les pays pour l'abandon du franc CFA en Europe

B.1. L'exemple de l'Italie

En Europe aussi, certains pays sont contre le franc CFA. En 2019, la crise migratoire qui touchent l'Europe révèle les critiques de l'Italie vis-à-vis du franc CFA. En effet, des propos

virulents ont été tenus par deux vice-présidents du Conseil des ministres de l'Italie. Il s'agit de Salvini et Luigi di Maio. Ces derniers accusent la France et Emmanuel Macron de conduire à la migration des habitants africains en freinant le développement des pays africains membres de la zone franc et en utilisant le franc CFA pour maintenir politique impérialiste. Il accuse aussi la France et Emmanuel Macron d'utiliser l'argent des Etats membres de la zone CFA (qu'ils nomment « colonies ») pour financer la dette française[37].

B.2. La position de la France

La France n'est pas contre la fin du franc CFA, contrairement aux idées reçues. Concernant les relations franco-africaines, le discours de Emmanuel Macron témoigne l'envie de se débarrasser « des vestiges du passé ». L'actuel président français a pleinement conscience que le franc CFA était perçu comme une monnaie coloniale par ses détracteurs. Emmanuèle Macron souhaite simplement que l'abandon du franc CFA se fasse s'en nuire à la stabilité et au développement des États membres de la zone franc.

Le discours de son prédécesseur, François Hollande, semblé allait dans le même. Il émet une condition : les États de la zone franc doivent discuter entre eux, se mettre d'accord et d'apporter des solutions non la France. D'ailleurs, le discours d'Emmanuel Macron en novembre 2017, au Burkina Faso, à Ouagadougou traduit la même idée.

> *Il dit : « J'accompagnerai la solution qui sera portée par l'ensemble des présidents de la zone franc ». Et ajoute : « S'ils veulent en changer le périmètre (…), s'ils veulent en changer le nom, j'y suis totalement favorable. »*

[37] Sur le site (source : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/afrique/le-franc-cfa/) du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, il est notamment précisé que la France ne tire pas avantage de la centralisation des avoirs extérieurs.

CHAPITRE 6 – UNE NOUVELLE MONNAIE EN AFRIQUE, LA MISE EN PLACE DU PROJET ECO AU SEIN DE LA CEDEAO

Dans cette partie, il s'agira de montrer partie de la zone franc va abandonner le franc CFA en 2020 au profit d'une nouvelle monnaie, l'Eco et envisager des pistes de réflexions sur les conséquences de cette décision (surtout, avec le contexte actuel de covid-19)

I. QU'EST-CE QUE LE PROJET ECO ?

Cette partie visera à définir le projet éco et ce qui va changer au sein de la zone franc par ce projet.

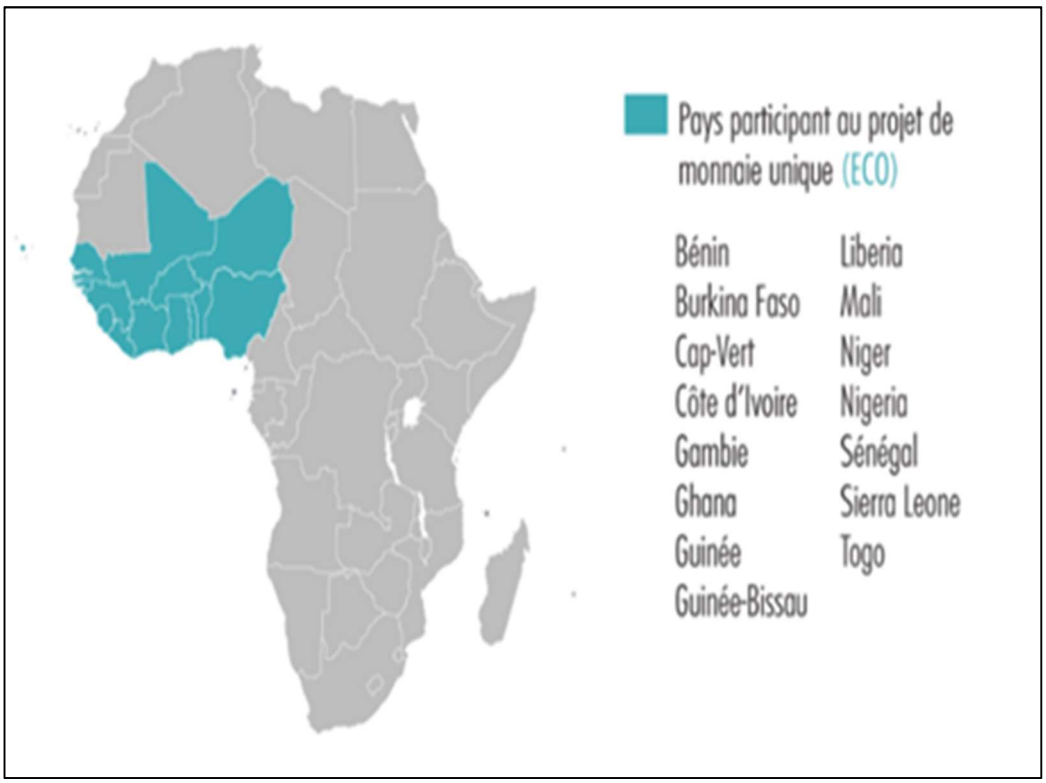

Figure 11 – Le projet de monnaie africaine : l'ECO (Source : La finance pour tous)

Cartographie montrant les différents pays concernés par le projet Eco.

A. ***Le projet Eco : en route pour la mise en place d'une monnaie unique au sein de la CEDEAO***

A.1. Définition et mise en place

Le projet de loi l'Eco a été approuvé par le Conseil des ministres, le 20 mai 2020, en France. Le projet découle de l'accord entre la France et l'Union économique ouest-africaine (UEMOA), officialisée le 21 décembre 2019[38], à Abidjan, par le président ivoirien, Alassane Ouattara, aux côtés de son homologue français, Emmanuel Macron.

Les négociations concernant le projet Eco auraient débuté dès juin 2019 entre le président français et le président ivoirien. Alors que les critiques vis-à-vis du franc CFA étaient de plus en plus vifs, ces derniers ne laisser rien paraître (par exemple, l'argument de la stabilité permise dans la zone franc et gage de limite de l'inflation était repris par le président Ivoirien). D'ailleurs, le nom de la monnaie unique, Eco[39], a été choisi le 29 juin 2019 par les États de la CEDEAO.

A.2. Fonctionnement

C'est un projet de monnaie unique pour quinze pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)[40]. Ce projet va conduire ces derniers a à abandonner leur monnaie nationale au profit d'une nouvelle monnaie, l'Eco. Autrement dit, les 8 pays de l'UEMOA vont mettre fin à l'utilisation du franc CFA. La mise en circulation de

[38] Le 21 décembre 2019, en visite en Côte d'Ivoire, à Abidjan, le président français rend officiel avec le président ivoirien la fin du franc de la Communauté financière africaine. Cette monnaie sera remplacée par l'ECO.

[39] Pour parenthèse, le projet Eco pour la mise en place de la monnaie unique au sein de la CEDEAO réunit des pays francophones et anglophones. Ainsi, la monnaie unique s'appelle Eco car elle est facile à prononcer.

[40] Cela concerne donc le Cap-Vert, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Liberia, le Nigeria et la Sierra Leone et les 8 pays appartenant l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), c'est-à-dire, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Dans la zone franche, le projet Eco ne s'applique qu'aux pays appartenant à l'UEMOA. Ainsi, cela ne concerne pas les six pays de l'Afrique Centrale appartenant à la CEMAC, c'est-à-dire, le Cameroun, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République du Congo et le Tchad. Elle concerne uniquement les huit pays.

l'Eco est toujours prévue pour 2020 malgré la situation du Covid-19 (qui d'ailleurs a ralenti la procédure).

Pour pouvoir adopter la monnaie unique, l'Eco, il y a une condition : les pays participant doivent remplir des critères de convergence afin de pouvoir comparer leurs économies. D'après le *rapport final du comité ministériel sur le programme de ma monnaie unique CEDEAO (juin 2019),* les critères de convergences à avoir pour pouvoir utiliser la monnaie unique sont :

1. *Un « taux d'inflation : inférieur ou égal à 5% en 2019 »*
2. *Un « déficit budgétaire : inférieur ou égal à 3% du PIB »*
3. *Des « réserves brutes : supérieur ou égal à 3 mois d'importation »*

Ainsi, le projet Eco marque la disparition du franc CFA dans l'Afrique de l'Ouest. Pour l'instant, tous les pays voulant utiliser cette monnaie unique ne respectent pas les critères de convergence. En effet, si on compare le taux d'inflation des pays de la CEDEAO utilisant le franc CFA et ceux ne l'utilisant pas, on constate que les disparités sont énormes. Selon la source Trading Economics.com[41], en janvier 2020, par exemple, le taux d'inflation du Bénin et de la Côte d'Ivoire sont, respectivement, 0,5% et 2% contre 7,8% pour le Ghana, 12,13% pour le Nigéria, 23,6% pour le Libéria et 13,6% pour la Sierra Leone. Par ailleurs, le projet Eco va avoir des conséquences sur le rôle de la France dans la zone CFA.

B. Ce qui va changer pour les États passant du franc CFA à l'Eco

L'Eco, l'instar du franc CFA, aura un taux de change fixe avec l'euro. La France garantira la libre convertibilité de l'Eco en revanche. Toutefois, l'Eco met fin aux dépôts des réserves de changes en France et à la présence de représentants français à l'intérieur de la BCEAO.

[41] Source pour taux d'inflation pour :
-le Bénin : https://fr.tradingeconomics.com/benin/inflation-cpi
-la Côte d'Ivoire : https://fr.tradingeconomics.com/ivory-coast/inflation-cpi
-le Ghana : https://fr.tradingeconomics.com/ghana/inflation-cpi
-le Nigéria : https://fr.tradingeconomics.com/nigeria/inflation-cpi
-le Libéria : https://fr.tradingeconomics.com/liberia/inflation-cpi (via ce site, on constate que les taux d'inflation du Libéria sont nettement supérieurs sur les autres périodes de l'années).
- la Sierra Leone : https://fr.tradingeconomics.com/sierra-leone/inflation-cpi (Idem que pour le Libéria)

B.1. Fin de la centralisation des réserves africaines de change

Ce projet de loi entraîne la suppression du dépôt des réserves de change auprès du Trésor public français. Désormais, la banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) n'est plus contrainte de verser au moins 50% de ses réserves auprès du Trésor public français. Par exemple, en 2015, le montant des réserves de change déposées était d'une valeur de 19 milliards d'euros.

Invité de Radio France Internationale (RFI), un jour après l'officialisation de la fin du franc CFA en Afrique de l'Ouest, le ministre français de l'Economie et des Finances, Bruno le Maire, précise que le compte d'opérations servant à déposer les réserves de change sera supprimé.

> *En effet, il dit : « Chaque État aura la liberté de retirer ses réserves de change comme il le souhaitera du compte du Trésor, mais ce compte sera définitivement fermé en 2020, de façon à marquer l'indépendance totale des États africains dans leurs politiques monétaires ».*

Toutefois, dans la mesure où le dépôt des réserves de changes garantit la libre convertibilité. Le retrait des réserves de changes ne sonnerait-il pas la fin du principe de libre convertibilité ?

B.2. Le retrait des représentants français au sein des institutions financières

La France n'aura plus le même pouvoir à l'intérieur de la zone franc. En effet, cela se traduit par le retrait des représentants français siégeant au sein des instances de gouvernance monétaires africaines, c'est-à-dire, au sein de la BCEAO, au sein de la commission bancaire, et au sein du conseil de politique monétaire).

Par exemple, comme il n'y aura plus de représentants français siégeant au sein de la BCEAO, la France sera seulement tenue au courant des décisions prises par État d'Afrique de l'Ouest. De ce fait, la France jouera uniquement le rôle de garant financier. La France n'aura plus de rôle de cogestion. Ce rôle de garant financier signifie aussi qu'en cas de crise monétaire grave, par exemple, c'est la France qui assure la liquidité, et aussi, les représentants français peuvent retourner au sein d'une institution financière, notamment le conseil de la politique monétaire. Le fait que la France joue le rôle de garant financier, cela permet de rassurer les

acteurs des marchés financiers (notamment investisseur). En revanche, ce rôle est critiqué par les détracteurs du franc CFA un affranchissement total avec la France.

II. REFLEXIONS SUR LES IMPACTS QUE POURRAIT AVOIR LE PROJET ECO POUR LES UTILITAIRES DU FRANC CFA ET LA ZONE FRANC

La mise en place de l'Eco pourrait avoir des impacts aussi bien positifs, comme le rattachement à d'autres devises, que négatifs tels que le montrent l'exemple de la Grèce. Aussi, l'efficacité de ce projet pourrait être compromise par la situation de Covid-19.

Figure 12 – Le président français Emmanuel Macron et de son homologue ivoirien, Alassane Ouattara se serrant la main lors de la Conférence de Presse du 21 décembre 2019 à Abidjan (source : Google Images)

A. Les impacts positifs

Cela pourrait permettre de renforcer les échanges entre les pays de la CEDEAO, qui pour l'instant, n'exportent que 10% de leur production entre eux. La CEDEAO pourrait même outre l'intégration commerciale favoriser l'intégration monétaire, économique, financière.

Aussi, cela pourrait amener les pays à se rapprocher à un panier de devises ou une devise tel que le Yuan. En effet, la Chine échanges de plus en plus avec l'Afrique. Ainsi, cela pourrait renforcer leur lien. Et l'UEMOA s'émanciperai définitivement de la tutelle française.

Par exemple, certains pays au sein de la zone franc avait déjà commencé un rapprochement accru avec la Chine. Lors de sa visite en Chine, un accord est établi entre les présidents Denis Sassou Nguesso et Xi Jinping, permettant la conversion du franc CFA en Yuan.

B. Les impacts négatifs

Tout d'abord, le risque est pour les pays de la zone UEMOA d'être sous la tutelle du Nigéria qui représente la première puissance économie en Afrique[42].

Autre point entrée dans un système de monnaie unique n'a pas toujours été un avantage. On peut prendre l'exemple de la Grèce où son entrée dans l'euro la conduit à la crise de la dette publique, qui pour parenthèse conduit à un risque systémique menaçant tout le système financier. Le contexte : En 2001, la Grèce entre dans la zone euro, elle bénéfice des taux avantageux de la zone et emprunte massivement afin de résoudre ses problèmes structurels et soutenir son économie. En 2008, l'économie de la Grèce est fortement impactée par la crise financière. Pour relancer son économie, et aussi, de financer son déficit structurel, la Grèce s'endetta davantage auprès des marchés financiers. Le déficit budgétaire de l'État grec se creuse, la croissance ne revient pas. En 2009, les révélations du nouveau premier ministre,

[42] Disponible sur le DG du Trésor : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2018/11/28/situation-economique-et-financiere-du-nigeria

Georges Papandréou sur la falsification des chiffres de la dette publique et du déficit public par son prédécesseur Costa Caramanlis. En effet, il découvre un déficit de 12,9% (au lieu de 6%), et une dette publique équivalente à 115% du PIB grec. Conséquences : les agences de notations financières dégradent la note de la dette publique grec. C'est la panique sur les marchés financiers, les taux d'intérêts de ses emprunts grimpent et il y a une fuite de capitaux. Parallèlement, il y a des manifestations, le chômage. La Grèce est dans une situation insoutenable. C'est le début de la crise de la dette publique grec. Cette crise risquait de se propager vers d'autres économies européennes (notamment les PIGS) et menaçait de faire effondrer le système financier. Dit autrement, cette crise de la dette publique grecque a engendré un risque systémique.

Pour finir, la situation du Covid-19, pourrait entraver le succès de la monnaie unique. Les pays de la CEDEAO ont des économies divergentes. De plus certains, on de forts déséquilibre budgétaires et/ou une forte inflation. D'ailleurs, certains pays connaissent une forte inflation provoquée par la crise sanitaire du covid-19. Par exemple, pendant 4 mois consécutifs, le Ghana avait un taux d'inflation de 7,8%. Il passe à 11,3% en avril 2020[43]. Ainsi, on peut se demander si la mise en circulation de l'Eco en 2020, en raison du contexte actuel, ne pourrait pas conduire à une crise de change, qui se transformerait en crise bancaire.

En effet, l'Eco aura surement moins de crédibilité auprès des investisseurs contrairement au franc CFA qui était arrimé à l'euro. Donc, l'Eco risque de connaître une dévaluation. En plus, avec l'inflation et les déséquilibres budgétaires, on peut supposer que l'Etat peut obliger les banques à acheter des titres souverains. Cela va faire encore plus peur aux investisseurs qui vont vendre des titres souverains pour ceux qui en possèdent. Le bilan de la banque se détériore alors gravement. Ainsi, cela conduit à des problèmes de liquidités. Tout cela peut déboucher sur une crise bancaire. On peut même aller plus loin, cela pourrait même déboucher un risque systémique mettant en péril tout le système financier.

[43] https://fr.tradingeconomics.com/ghana/inflation-cpi

CONCLUSION

« Faillait-il abandonner le franc CFA ? » La réponse est OUI.

Certes, le franc CFA présente un certain nombre d'avantages. Dans un premier temps, on a montré, au cours de ce mémoire, qu'il assurait la stabilité économique, financière et monétaire. En effet, le franc CFA permet de lutter contre les tensions inflationnistes. D'ailleurs, les taux d'inflation de la zone franc sont inférieurs à ceux des autres États de l'Afrique subsaharienne. Aussi, le franc CFA permet d'éviter les crises de changes et le risque de change. Dans un second temps, on a montré que le franc CFA permettait aussi de renforcer l'attractivité économique, par l'afflux de capitaux (IDE, transferts de migrant, aide financière de l'agence française de développement, émissions de titres), et de favoriser l'intégration régionale.

Toutefois, au vu des nombreuses critiques et contraintes qu'implique l'utilisation du franc CFA, il paraît logique d'abandonner cette monnaie. En effet, le franc CFA est perçu comme l'entretien d'une relation « Françafrique ». Et surtout, il conduit à une dépendance monétaire. En effet, pour assurer la stabilité, les banques centrales africaines (BCEAO, CEAC, BCC) vont se calquer sur la politique monétaire de la BCE qui est de lutter contre l'inflation. Or, cette politique implique un rationnement du crédit, pas suffisamment de liquidités en raison notamment de la centralisation des réserves de changes, et ce n'est pas ce dont ont besoin les pays de la zone franc. Ces derniers ont besoin de suffisamment des ressources financières pour soutenir leurs économies. Or, ils sont en situation de sous-financement.

La monnaie Eco devrait mettre fin à tout cela au sein de l'UEMOA. La monnaie Eco sera mise en circulation au sein de la CEDEAO qui regroupe 15 pays dont ceux de la zone UEMOA. Cette monnaie unique implique la fin des représentants français dans la CEDEAO et la fin de la centralisation des réserves de changes. Ainsi, la France n'a plus rôle de cogestion et la BCEAO à la main libre sur ces réserves de change. Autrement dit, plus de liquidités disponibles.

Par ailleurs, l'Eco sera l'occasion pour l'UEMOA et les autres pays de la CEDEAO de renforcer leurs relations avec la Chine et l'intégration régionale. Toutefois, il y a aussi plusieurs dangers. Le premier pourrait être le fait d'être dépendant d'un poids lourd de la CEDEAO qui

est le Nigéria. Le second est qu'au vu de la situation du Covid-19, une mise en circulation active de l'Eco pourrait conduire à l'instabilité, notamment économique et financière, de la région. D'autant plus que les Etats de la CEDEAO ont des économies très divergentes les unes des autres.

Bien que prévue en 2020, au vu du contexte actuel qui affole les marchés financiers et semble être les prémisses d'une crise économique, il vaudrait mieux ne pas se précipiter sur la mise en place de cette monnaie unique car cela pourrait avoir des conséquences désastreuses.

SITOGRAPHIE

Article de périodique en ligne

GUILLAUMONT Patrick, GUILLAUMONT JEANNENEY Sylviane. *La Zone franc en perspective*. Revue d'économie du développement [En ligne]. 2017, Vol. 25, pp. 5-40 [consulté le 01 mai 2020]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-du-developpement-2017-2-page-5.htm>

NUBUKPO Kako. *Politique monétaire et servitude volontaire*. Politique africaine [En ligne]. 2007, n°105, pp. 70-84 [consulté le 28 avril 2020]. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2007-1-page-70.htm>

Site WEB

Banque de France [En ligne]. Disponible sur : <https://www.banque-france.fr/economie/relations-internationales/zone-franc-et-financement-du-developpement/series-statistiques-de-la-zone-franc/> (consulté[44] le 30 avril 2020).

Banque de France [En ligne]. Disponible sur : <https://www.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/fiche_zone-franc.pdf/> (consulté le 30 avril 2020).

Banque de France [En ligne]. Disponible sur : <https://www.banque-france.fr/sites/default/files/principes_de_cooperation_monetaire_en_zf_0.pdf/> (consulté le 30 avril 2020).

Banque de France [En ligne]. *Publications*. Disponible sur : <https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/819174_zf2018_web_signets_avec-couv1.pdf/> (consulté le 10 juin 2020).

BCEAO [En ligne]. Disponible sur : < https://www.bceao.int/> (consulté en mai 2020)

BEAC [En ligne]. Disponible sur : <https://www.beac.int/> (consulté en mai 2020)

Direction générale du Trésor. *Ministère de l'Economie et des Finances* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2018/11/28/situation-economique-et-financiere-du-nigeria/> (consulté le 03 juin 2020).

Direction générale du Trésor. *Ministère de l'Economie et des Finances* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/la-zone-franc/> (consulté le 30 avril 2020).

[44] A chaque fois qu'apparaît le mot « consulté » dans la Sitographie, cela correspond à la dernière consultation.

Direction générale du Trésor. *Ministère de l'Economie et des Finances* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/la-zone-franc/la-zone-franc-de-1939-a-aujourd-hui/> (consulté le 30 avril 2020).

Direction générale du Trésor. *Ministère de l'Economie et des Finances* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/la-zone-franc/les-accords-de-cooperation-monetaire-des-annees-1970/> (consulté le 30 avril 2020).

Direction générale du Trésor. *Ministère de l'Economie et des Finances* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/la-zone-franc/les-autres-exemples-de-cooperation-monetaire-dans-le-monde/> (consulté le 30 avril 2020).

Direction générale du Trésor. *Ministère de l'Economie et des Finances* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international/la-zone-franc/les-principes-et-modalites-de-fonctionnement-de-la-cooperation-monetaire/> (consulté le 30 avril 2020).

Figaro. *Actualité en direct et informations continues* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/la-fin-du-franc-cfa-ce-qui-va-changer-20191222/> (consulté le 20 avril 2020).

Figaro. *Actualité en direct et informations continues* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/la-france-officialise-la-fin-du-franc-cfa-qui-devient-l-eco-20200520/> (consulté le 20 avril 2020).

France Diplomatie. *Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/afrique/le-franc-cfa/> (consulté le 23 avril 2020).

La finance pour tous. *Site pédagogique sur l'argent et la finance* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.lafinancepourtous.com/2019/11/27/le-franc-cfa-va-t-il-disparaitre/> (consulté le 19 avril 2020).

Le Club de Mediapart. *Blog d'information participatif* [En ligne]. Disponible sur : <https://blogs.mediapart.fr/fraternafrique/blog/310715/le-franc-cfa-un-outil-de-controle-politique-et-economique-sur-les-pays-africains-de-la-zone-fran> (consulté le 25 avril 2020) => doc 2 conseillés (Directeur générale du Trésor, site de la Banque de France)

Le Monde.fr. *Actualités en France et dans le monde* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/07/08/le-franc-cfa-freine-le-developpement-de-l-afrique_4675137_3212.html> (consulté le 23 avril 2020).

Le Monde.fr. *Actualités en France et dans le monde* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/26/le-franc-cfa-au-c-ur-d-une-semaine-de-polemique-franco-italienne_5415019_3212.html> (consulté le 29 mai 2020).

Le Monde.fr. *Actualités en France et dans le monde* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/12/21/la-mort-du-franc-cfa-annoncee-par-emmanuel-macron-et-alassane-ouattara_6023752_3212.html> (consulté le 23 avril 2020).

Les Echos. *Actualités en direct, Économie, Finance, Politique* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/le-franc-cfa-une-discorde-africaine-seule-une-minorite-de-dirigeants-africains-pretend-en-sortir-130691> (consulté le 20 avril 2020).

Les Echos du Congo Brazzaville. *Actualités du Congo* [En ligne]. Disponible sur : <https://lesechos-congobrazza.com/economie/1429-chine-afrique-finances-convertibilite-yuan-francs-cfa-serait-ce-la-voie-de-l-affranchissement-monetaire-vis-a-vis-de-la-france> (consulté le 30 mai 2020).

RFI (Radio France Internationale). *Actualités, info, new en direct* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20191221-macron-ouattara-annonce-remplacement-franc-cfa-afrique-ouest-eco/> (consulté le 24 mai 2020)

RFI (Radio France Internationale). *Actualités, info, new en direct* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/fr/france/20200520-france-le-projet-loi-entérinant-la-fin-franc-cfa-adopté-gouvernement-afrique> (consulté le 30 mai 2020)

Theglobaleconomy.com. *Global Economy, world* economy [En ligne]. Inflation Sierra Leone [En ligne]. Disponible sur : <https://www.theglobaleconomy.com/rankings/Bank_credit_to_the_private_sector/> (consulté le 17 mai 2020).

Tradingeconomics.com. *Indicateurs économiques : Inflation Bénin* [En ligne]. Disponible sur : <https://fr.tradingeconomics.com/benin/inflation-cpi/> (consulté le 16 mai 2020).

Tradingeconomics.com. *Indicateurs économiques : Inflation Côte d'Ivoire* [En ligne]. Disponible sur : <https://fr.tradingeconomics.com/ivory-coast/inflation-cpi/> (consulté le 16 mai 2020).

Tradingeconomics.com. *Indicateurs économiques : Inflation Ghana* [En ligne]. Disponible sur : <https://fr.tradingeconomics.com/ghana/inflation-cpi/> (consulté le 16 mai 2020).

Tradingeconomics.com. *Indicateurs économiques : Inflation Nigéria* [En ligne]. Disponible sur : <https://fr.tradingeconomics.com/nigeria/inflation-cpi/> (consulté le 16 mai 2020).

Tradingeconomics.com. *Indicateurs économiques : Inflation Libéria* [En ligne]. Disponible sur : <https://fr.tradingeconomics.com/liberia/inflation-cpi/> (consulté le 16 mai 2020).

Tradingeconomics.com. *Indicateurs économiques : Inflation Sierra Leone* [En ligne]. Disponible sur : <https://fr.tradingeconomics.com/sierra-leone/inflation-cpi/> (consulté le 16 mai 2020).

YouTube. *Africa 24 : Franc CFA, une monnaie commune au cœur des débats* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?time_continue=88&v=DX_U4ddfBVM&feature=emb_title/> (consulté le 02 mai 2020)

YouTube. *Africa 24 : Franc CFA, une monnaie de plomb* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=OHg4YgccmPg/> (consulté le 02 mai 2020)

YouTube. *Africa 24 : Le franc CFA, héritage colonial ou monnaie d'avenir ?* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=-qc0aaf44rk/> (consulté le 24 avril 2020)

YouTube. *Africa 24 : Le Franc CFA est un outil de la servitude volontaire* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=y3Z6PZFJCA4/> (consulté le 02 mai 2020)

YouTube. *Dessine-moi l'éco : La valeur d'une monnaie peut-elle impacter l'économie d'un pays ?* [En ligne]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=k8InNv3RfCA/> (consulté le 14 mai 2020)

YouTube. *Le Monde* [En ligne]. Franc CFA : pourquoi des pays d'Afrique de l'Ouest n'en voulaient plus. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=eD0hGZb974k/> (consulté le 23 avril 2020)

YouTube [En ligne]. *Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.* Le franc CFA : on fait le point. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=n-PCQzqIssA/> (consulté le 19 avril 2020)

YouTube [En ligne]. *TV5MONDE : Le franc CFA est-il l'arme invisible de la Françafrique ?* Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=cm0M21_WgZc/> (consulté le 28 avril 2020)

TABLES DES FIGURES[45]

FIGURE 1 – CARTOGRAPHIE DE LA ZONE FRANC (SOURCE : DIRECTEUR GENERALE DU TRESOR)..... 9
FIGURE 2 - PRESENTATION D'UN BILLET DE 10 000 FRANC CFA EMIS PAR LA BCEAO ET UN BILLET DE 10 000 FRANC CFA EMIS PAR LA BEAC (SOURCE : LA BANQUE DE FRANCE)..... 12
FIGURE 3 – PRESENTATION DE DIFFERENTES DEVISES (DOLLAR, LIVRE STERLING, EURO, YUAN) (SOURCE : GOOGLE IMAGES)..... 15
FIGURE 4 – ILLUSTRATION DE FLUX DE CAPITAUX EN DIRECTION DE L'UEMOA ET DE LA CEMAC (SOURCE : YOUTUBE)..... 19
FIGURE 5 – ILLUSTRATION MONTRANT QUE LE FRANC CFA PROMEUT L'INTEGRATION REGIONALE DANS LA ZONE FRANC..... 23
FIGURE 6 – LE PRESIDENT FRANÇAIS CHARLES DE GAULLE AUX COTES DU PRESIDENT CAMEROUNAIS AHMADOU AHIDJO. A L'ARRIERE JACQUES FOCCART, HOMME D'AFFAIRES ET HOMME POLITIQUES (SOURCES : RELATIONS INTERNATIONALES.ORG)..... 28
FIGURE 7 - PRESENTATION DU CADRE ARCHITECTURAL DE LA ZONE FRANC (SOURCE : LE DIRECTEUR GENERAL DU TRESOR)..... 32
FIGURE 8 – PAGE DE COUVERTURE DE L'OUVRAGE *SORTIR L'AFRIQUE DE LA SERVITUDE MONETAIRE. À QUI PROFITE LE FRANC CFA ?*..... 38
FIGURE 9 - KAKO NUBUKPO, ECONOMISTE TOGOLAIS OPPOSANT AU FRANC CFA, LORS D'UNE INTERVIEW SUR FRANCE 24, PRESENTEE PAR ALI LAIDI (SOURCE : YOUTUBE)..... 42
FIGURE 10 – DISCOURS DU PRESIDENT EMMANUEL MACRON, LE 27 NOVEMBRE 2017 A OUAGADOUGOU (SOURCE : YOUTUBE)..... 49
FIGURE 11 – LE PROJET DE MONNAIE AFRICAINE : L'ECO (SOURCE : LA FINANCE POUR TOUS)..... 52
FIGURE 12 – LE PRESIDENT FRANÇAIS EMMANUEL MACRON ET DE SON HOMOLOGUE IVOIRIEN, ALASSANE OUATTARA SE SERRANT LA MAIN LORS DE LA CONFERENCE DE PRESSE DU 21 DECEMBRE 2019 A ABIDJAN (SOURCE : GOOGLE IMAGES)..... 56

45 La table des figures donne la liste de toutes les illustrations (tableaux, graphiques, cartes, photographies, figures, dessins, plans, etc) selon l'ordre où elles sont mentionnées dans le texte. Elle doit donner la numérotation de l'illustration, son titre et le numéro de la page. Il s'agit là d'une table dynamique (comme la table des matières), pour la mettre à jour, placez le curseur dans la table, puis clic droit « Mettre à jour les champs », puis « Mettre à jour toute la table ». Pour enlever cette note de bas de page, supprimer l'appel de note ci-dessus.

SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES

- **ADP : Agence française de développement**
- **ASS : Afrique subsaharienne**
- **BCC : Banque Centrale des Comores**
- **BCE : Banque Centrale Européenne**
- **BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest**
- **BEAC : Banque des États de l'Afrique centrale**
- **CA : Conseil d'administration**
- **CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest**
- **CEMAC : Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale**
- **FCFA : Franc CFA**
- **IDE : Investissements directs à l'étranger**
- **KMF : Franc comorien**
- **PED : Pays en voie de développement**
- **UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine**
- **ZLECAf : Zone de libre-échange continentale africaine**

GLOSSAIRE

M. Alassane OUATTARA (1942-) : Il est l'actuel président de la Côte d'Ivoire. Il officialise aux côtés du président français Emmanuel Macron la fin du franc de la Communauté Financière d'Afrique, à Abidjan, le 21 décembre 2019.

M. Emmanuel MACRON (1977-) : Il est le président de la France depuis mai 2017. Ses discours vis-vis du franc CFA montre qu'il n'est pas contre l'abandon du franc CFA.

M. Kako NUBUKPO (1968-) : Économiste qui critique le fonctionnement du franc CFA, d'une part pour le symbole colonial que cette monnaie représente. D'autre part, pour la mise en place de cette monnaie finie aujourd'hui par entraver le développement des États membres de la zone franc. Il était aussi un ancien du Togo et est le coauteur d'un ouvrage intitulé *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le franc CFA ?*

Afflux et fuite de capitaux : Ici, l'afflux de capitaux se caractérise par les transferts de capitaux vers la zone franc. Ils peuvent prendre la forme d'IDE, transferts de migrants, etc. Tandis que la fuite de capitaux se caractérise par le rapatriement de ressources financières quittant la zone franc pour aller principalement vers la France. Cela peut être due au fait des entreprises françaises installées en zone franc souhaite récupérer leurs liquidités. Ce phénomène s'explique également par le comportement de riches africains qui vont investir en France (ex : achats d'appartements, …). Ou encore, la perte de confiance des investisseurs étrangers internationaux qui vont retirer le capital qu'ils ont investi par peur de le perdre.

Afrique subsaharienne : Elle désigne tous les pays africains localisés en dessous du Sahara. Elle rassemble 48 pays dont les 15 pays appartenant à la zone franc.

BCE : Née en 1998 et située à Francfort en Allemagne, elle est institution monétaire manœuvrant la politique monétaire dans la zone euro. Elle est indépendante. Elle permet de garantir la stabilité des prix. Ainsi, en jouant sur les taux directeurs, elle mène actuellement une politique monétaire de lutte contre l'inflation.

BCEAO : Située à Dakar, au Sénégal, c'est l'institution monétaire qui se charge de la politique monétaire dans les 8 pays d'Afrique de l'Ouest de la zone franc. Elle est indépendante depuis 2010 mais elle ne contrôle pas sa politique. Elle suit celle mise en place par la BCE, ce qui est actuellement un frein pour les économies de ces huit pays car les pays appartenant à la zone franc ont besoin d'argent pour soutenir leur développement.

BEAC : Située au Cameroun, dans la capitale, Yaoundé, elle est l'établissement monétaire qui s'occupe de la politique monétaire pour les six pays d'Afrique Centrale de la zone franc. Elle indépendante depuis 2010 mais, de la même manière que la BCEAO, elle calque sur la BCE alors que la politique monétaire de cette dernière ne correspond pas aux besoins des économies de la zone franc.

CEDEAO : Organisation d'Afrique de l'Ouest qui regroupe actuellement 15 pays dont 8 appartenant à la zone franc. Ces pays sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Togo. Il découle des accords de Lagos en 1975.

CEMAC : Créée en 1994, elle regroupe les six pays d'Afrique Centrale de la zone franc. Elle remplace l'union économique et douanière de l'Afrique centrale, l'objectif étant de créer un marché commun.

Comptes d'opérations : Ils représentent les comptes où doivent les banques centrales africaines doivent déposer leurs réserves.

Convergence : Cela désigne ici la mise en place de règles communes et de politiques communes par les pays de la zone franc afin de parvenir à harmoniser leurs économies.

Crise de change : Phénomène provoqué par le fait que le flux de devises étrangères entrant dans un pays, par le biais d'investissements étrangers ou d'importations, n'est pas suffisant pour maintenir la valeur de la monnaie qui in fine se déprécie.

Franc CFA : Elle est, pour l'instant, la monnaie commune utilisée dans la zone franc. Un seul pays de la zone franc n'utilise pas cette monnaie. Il s'agit du Comores. Celui-ci utilise le franc comorien. En réalité, il existe deux francs CFA. Le « franc de la coopération financière en Afrique » pour les États de l'Afrique de l'Ouest de la zone franc ou le « franc de la Communauté financière africaine » pour les États d'Afrique Centrale de la zone franc.

Françafrique : C'est un terme péjoratif utilisé par les détracteurs du franc CFA, notamment les intellectuels. Il s'agit par ce terme de mettre en avant les relations France-Afrique apparentée à une relation néocoloniale.

Garantie de convertibilité : Garantie assurée par la France en contrepartie du dépôt de la moitié des réserves de changes sur des comptes d'opérations auprès du Trésor public français.

Inflation : Elle désigne la hausse du niveau des prix et la baisse du pouvoir d'achat. Il se diffère de la déflation. Ce dernier est un phénomène de diminution général du niveau des prix et de croissance du pouvoir d'achat. Il faut aussi le dissocier la désinflation qui se traduit par un ralentissement de l'accroissement des prix.

Libre circulation des capitaux : Ici, cela désigne la liberté de transfert de capitaux entre la France et la zone franc et à l'intérieur de chaque espace de la zone franc, c'est-à-dire, l'UEMOA, la CEMAC et les Comores.

Politique monétaire : Elle permet de maîtriser le volume de monnaie en circulation en jouant notamment sur la masse monétaire et en manipulant les taux d'intérêt. Ici, elle est mise en œuvre par la BCE ou les banques centrales de la zone franc, c'est-à-dire, la BCEAO, la BCC, la BEAC.

Risque de change : Risque auquel tout acteur économique (investisseur, emprunteur, importateur, exportateur, etc.) étant en possession de devises étrangères (i.e. non libellés dans sa devise nationale) doit faire face.

Risque systémique : Risque touchant toute une économie et qui met en péril le système financier internationale. Ce risque ne peut pas être diversifié.

Taux de change fixe : C'est un régime de change qui correspond au cours d'une devise (ici, le franc CFA) qui est ancré au cours d'une autre devise. La devise servant d'ancrage est celle d'une autre devise ou à un panier de devises. Ici, la devise d'ancrage est l'euro. Ainsi, on parle souvent de parité fixe (ici, du franc CFA à l'euro), ou encore, de cours pivot. Pour parenthèse, le régime de change fixe s'oppose au régime de change flottant. Dans ce régime, la parité fixe, entre deux devises ou une devise et un panier de devises, n'existe pas. Les cours des devises flottent sans entrave par rapport à l'offre et de la demande sur le marché des changes, c'est-à-dire, le marché où sont échangées les différentes devises.

UEMOA : À l'instar de la CEMAC, elle est née en 1994. C'est une union monétaire et économique rassemblant les huit pays d'Afrique de l'Ouest de la zone franc. Elle vise aussi à la création d'un marché commun.

Zone franc : Créée en 1939, elle regroupe actuellement huit pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Togo, Sénégal), six pays d'Afrique Centrale pays (Cameroun, Tchad, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale) et les Comores.

Réserves de changes (ou avoirs extérieurs) : Elles correspondent aux devises étrangères possédées par une banque centrale.

TABLES DES ANNEXES

ANNEXE 1 : FLUX ENTRANTS D'INVESTISSEMENTS DIRECTS ETRANGERS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE (EN MILLIARDS DE DOLLARS) [46]

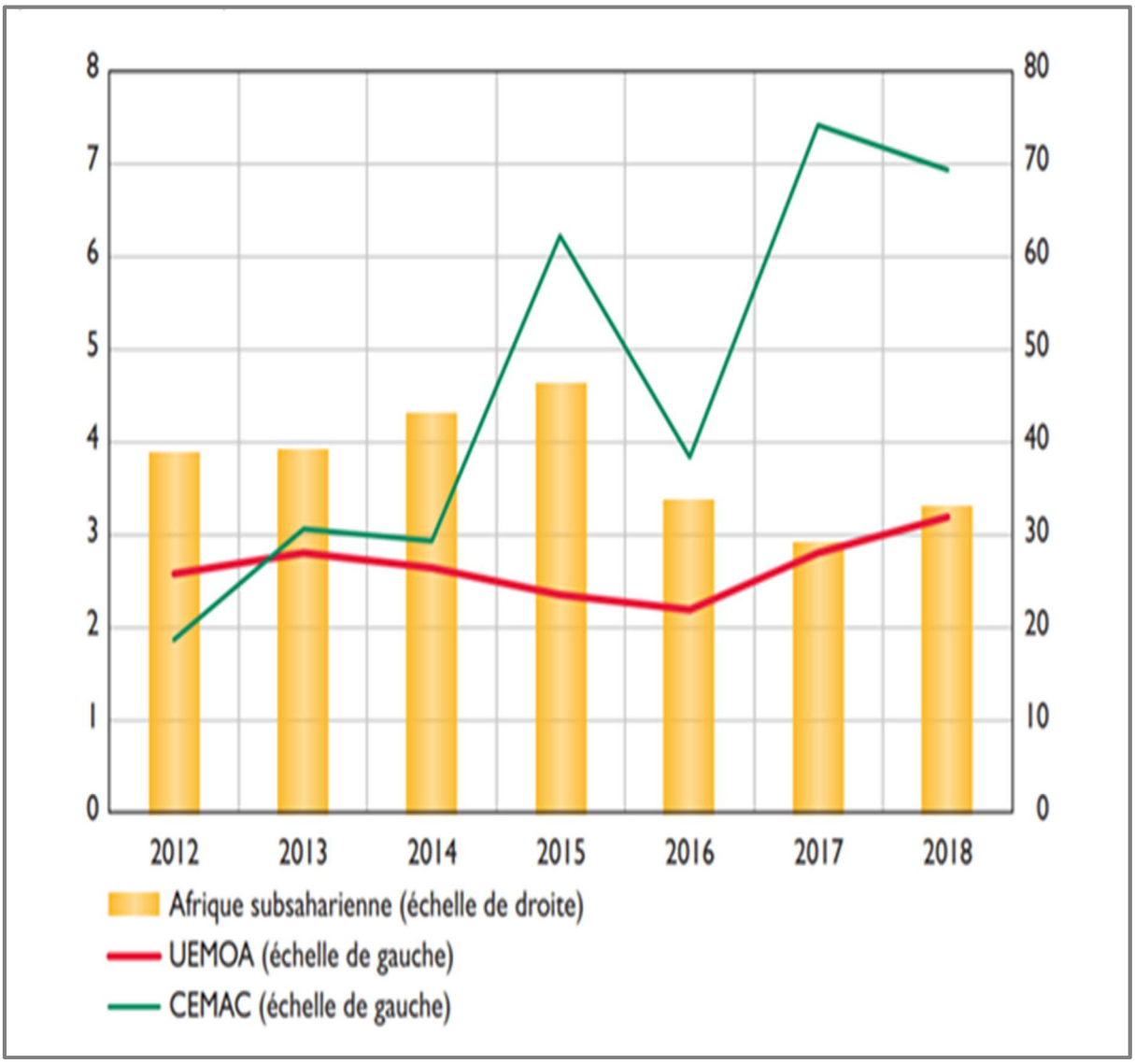

Source : CNUCED

[46] Disponible sur le rapport annuel de la zone franc 2018, pp. 23 : https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/819174_zf2018_web_signets_avec-couv1.pdf

ANNEXE 2 : EFFORT DES PAYS DONATEURS EN 2018 (EN % DU REVENU NATIONAL BRUT) [47]

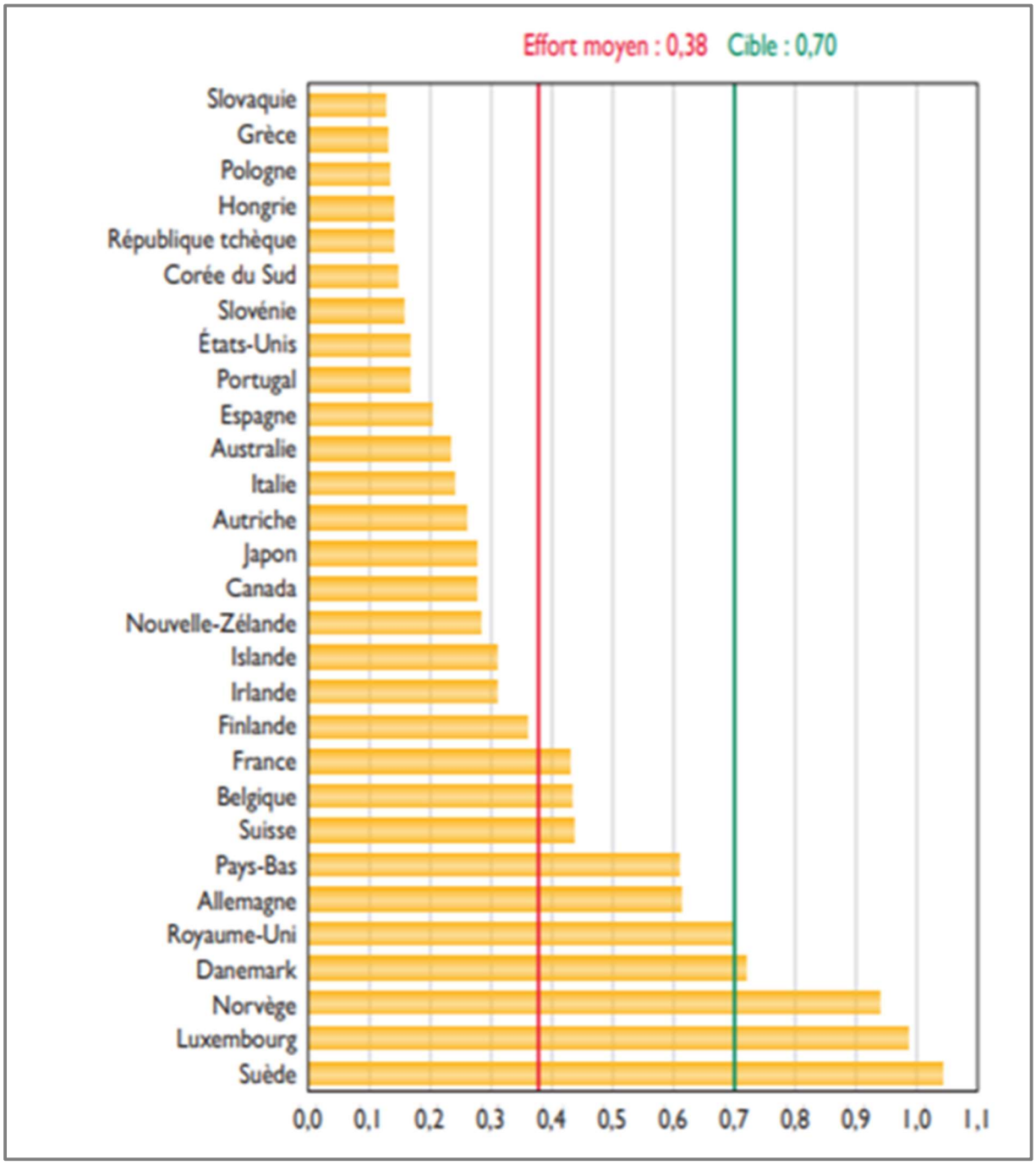

Source : OCDE (Comité d'aide au développement)

[47] Disponible sur le rapport annuel de la zone franc 2018, pp. 26 : https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/819174_zf2018_web_signets_avec-couv1.pdf

ANNEXE 3 : LIST OF LEAST DEVELOPED COUNTRIES (AS OF DECEMBER 2018) [48]

Country	Year of inclusion	Country	Year of inclusion
Afghanistan	1971	Malawi	1971
Angola[1]	1994	Mali	1971
Bangladesh	1975	Mauritania	1986
Benin	1971	Mozambique	1988
Bhutan[2]	1971	Myanmar	1987
Burkina Faso	1971	Nepal	1971
Burundi	1971	Niger	1971
Cambodia	1991	Rwanda	1971
Central African Republic	1975	São Tomé and Príncipe[3]	1982
Chad	1971	Senegal	2000
Comoros	1977	Sierra Leone	1982
Democratic Republic of the Congo	1991	Solomon Islands[4]	1991
Djibouti	1982	Somalia	1971
Eritrea	1994	South Sudan	2012
Ethiopia	1971	Sudan	1971
Gambia	1975	Timor-Leste	2003
Guinea	1971	Togo	1982
Guinea-Bissau	1981	Tuvalu	1986
Haiti	1971	Uganda	1971
Kiribati	1986	United Republic of Tanzania	1971
Lao People's Democratic Republic	1971	Vanuatu[5]	1985
Lesotho	1971	Yemen	1971
Liberia	1990	Zambia	1991
Madagascar	1991		

** The list will be updated when new decisions become available.*

[1] General Assembly resolution A/RES/70/253 adopted on 12 February 2016, decided that Angola will graduate five years after the adoption of the resolution, i.e. on 12 February 2021.

[2] General Assembly resolution A/73/L.40/Rev.1 adopted on 13 December 2018, decided that Bhutan will graduate five years after the adoption of the resolution, i.e. on 13 December 2023.

[3] General Assembly resolution A/73/L.40/Rev.1 adopted on 13 December 2018, decided that São Tomé and Príncipe will graduate six years after the adoption of the resolution, i.e. on 13 December 2024.

[4] General Assembly resolution A/73/L.40/Rev.1 adopted on 13 December 2018, decided that Solomon Islands will graduate six years after the adoption of the resolution, i.e. on 13 December 2024.

[5] General Assembly resolution A/RES/68/18 adopted on 4 December 2013, decided that Vanuatu will graduate four years after the adoption of the resolution on 4 December 2017. General Assembly resolution A/RES/70/78 adopted on 9 December 2015, decided to extend the preparatory period before graduation for Vanuatu by three years, until 4 December 2020, due to the unique disruption caused to the economic and social progress of Vanuatu by Cyclone Pam.

Source : The Committee for Development Policy (CDP)

[48] Lien : https://www.un.org/development/desa/dpad/wp-content/uploads/sites/45/publication/ldc_list.pdf

ANNEXE 4 : BALANCES COMMERCIALES DE LA ZONE CEMAC ET DE LA ZONE UEMOA (EN MILLIARDS DE FCFA)[49]

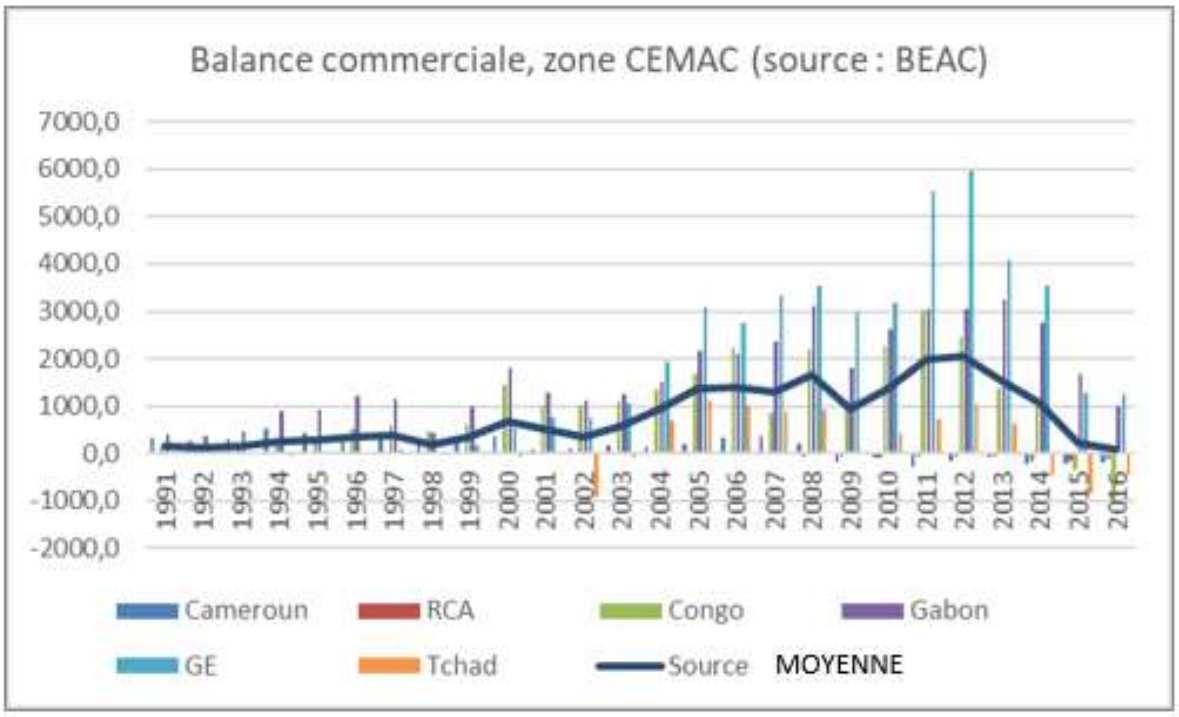

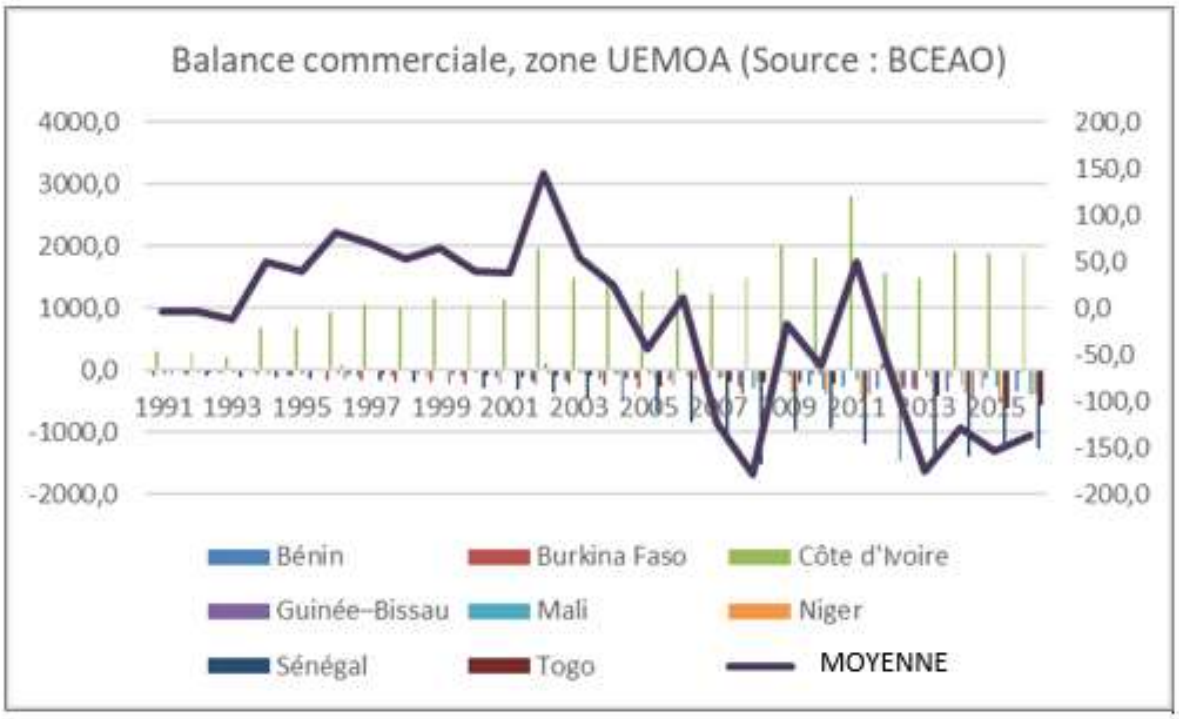

[49] Disponible sur le site de la Banque de France : https://www.banque-france.fr/economie/relations-internationales/zone-franc-et-financement-du-developpement/series-statistiques-de-la-zone-franc

ANNEXE 5 : BALANCES COMMERCIALES DES COMORES (EN MILLIARDS DE KMF)[50]

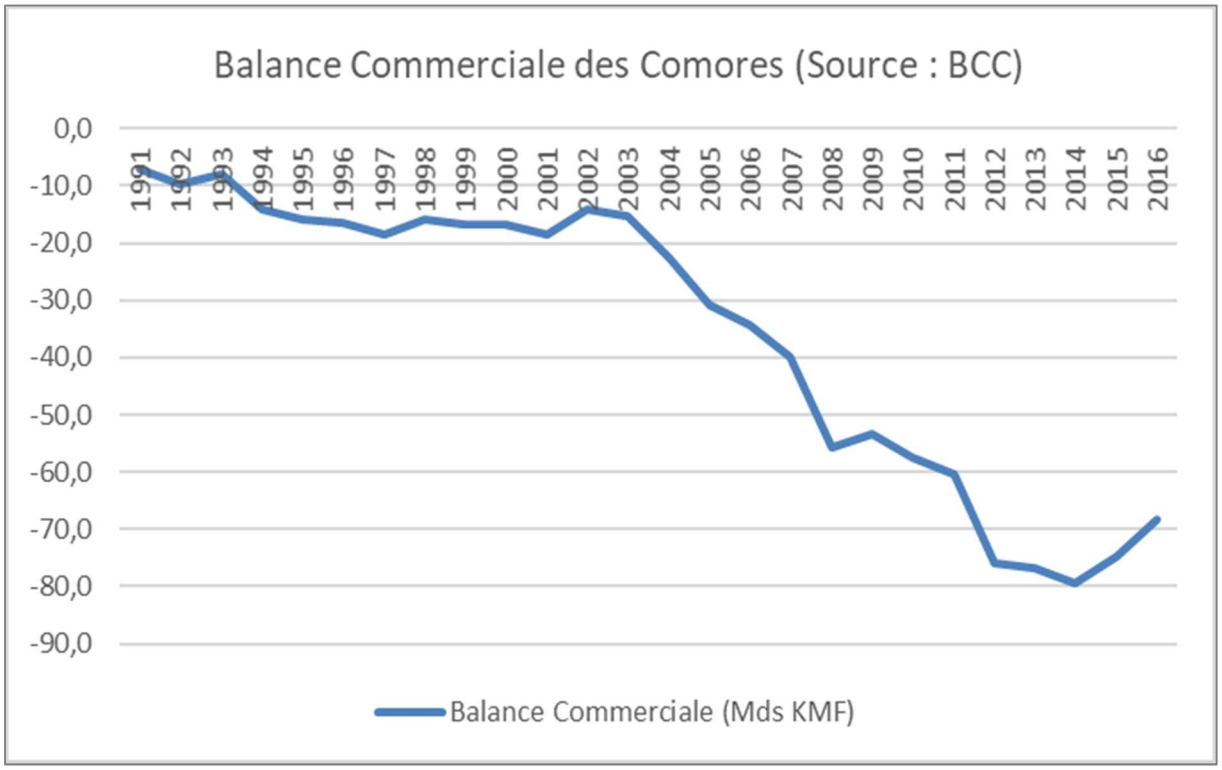

[50] Disponible sur le site de la Banque de France : https://www.banque-france.fr/economie/relations-internationales/zone-franc-et-financement-du-developpement/series-statistiques-de-la-zone-franc

TABLES DES MATIERES

DECLARATION ANTI-PLAGIAT 4
REMERCIEMENTS 7
SOMMAIRE 6
INTRODUCTION 8
PARTIE 1 : - LE FRANC CFA SEMBLE PRESENTER UN CERTAIN D'AVANTAGES 11
CHAPITRE 1 – LE FRANC CFA DOIT ASSURER LA STABILITE ECONOMIQUE, FINANCIERE ET MONETAIRE 12
I. Le franc CFA permet aux Etats de la zone franc de contrôler leur inflation …. 12
A. L'ancrage du franc CFA à l'euro permet aux Etats de la zone franc de contrôler leur inflation … 13
B. … ce qui explique que les tensions inflationnistes sont plus faibles dans la zone franc que dans le reste de l'Afrique subsaharienne. 14
II. … et d'éviter des problèmes liés aux variations change affectant régulièrement les pays moins développés et nuisant à leur stabilité. 15
A. La parité fixe du franc CFA permet, dans la zone franc, d'éviter les crises de changes nuisant à la stabilité économique et financière des pays les moins développés … 16
B. … D'autre part, la parité fixe du franc CFA limite le risque de change. 17
CHAPITRE 2 – LA STABILITE PROCUREE PAR LE FRANC CFA DOIT PERMETTRE L'ATTRACTIVITE DE LA ZONE FRANC ET UNE INTEGRATION REGIONALE 19
I. Une crédibilité internationale permise par le franc CFA et assurant l'afflux de capitaux 19
A. La parité fixe du franc CFA avec l'euro renforce la présence capitaux étrangers … 20
A.1. Les investissements directs à l'étranger (IDE) 20
A.2. Transferts de migrants 21
A.3. Emissions de titres 21
A.4. Les agences de notations financières 21
B. … et les investissements visant à promouvoir le développement des Etats de la zone franc 22
II. Le franc CFA, un atout pour la zone franc en terme d'intégration régionale 23
A. Le franc CFA permet la mise en place de politiques communes au sein de la zone franc renforçant l'intégration régionale … 24
B. … Toutefois, l'intégration régionale est plus avancée au sein de l'UEMOA que de la CEMAC ... 25
PARTIE 2 - CEPENDANT, IL EST L'OBJET DE NOMBREUSES CONTREVERSES 27
CHAPITRE 3 – LE SYSTEME FRANC CFA, UN PROLONGEMENT DE LA DOMINATION DE LA FRANCE SUR L'AFRIQUE 28
III. Le franc CFA, un système hérité de la colonisation française 28
A. Franc CFA ainsi que la zone franc : seul système monétaire issue de la colonisation … 29
A.1. Le franc CFA 29
A.2. La livre sterling Ouest-africaine 30
B. … et créé au départ pour servir les intérêts français 30
II. La présence de la France au sein des institutions financières 32
A. Les fondements du système CFA ont établi une coopération « françafricaine » … 33
A.1. Centralisation des réserves de changes et la libre convertibilité 33
A.2. La parité fixe 33
A.3. La libre convertibilité 34
B. … expliquant le poids prépondérant de la France dans la gouvernance des banques 34
B.1. La France est encore très présente dans le fonctionnement du système monétaire … 34
B.2. … Malgré des réformes pour « africaniser » la zone franc 35
B.3. La baisse du pourcentage de réserves de changes à déposer 36
CHAPITRE 4 – LE FRANC CFA, UN INSTRUMENT PRIVANT LES ETATS DE LA ZONE FRANC DE LEUR SOUVERAINETE MONETAIRE 38
I. Un outil de « servitude monétaire » freinant le développement 38
A. Le problème du rationnement du crédit 39
B. Le problème l'absence de liquidité 40

B.1. …due à la centralisation des réserves de changes 40
B.2. …due à la fuite de capitaux 41
II. Un outil de « servitude monétaire » entravant la compétitivité 42
A. L'absence d'une politique de change due à la parité de taux de change fixe 43
B. … conduit à des balances commerciales déficitaires 43
PARTIE 3 - AINSI, CERTAINS CHEFS D'ETATS VONT ABANDONNER LE FRANC CFA 45
CHAPITRE 5 – LES ETATS DONT LES DIRIGEANTS VEULENT METTRE FIN DU FRANC CFA 46
I. Les chefs d'Etats voulant garder le franc CFA pour les avantages économiques procurés 46
A. Les partisans du franc CFA en Afrique 46
B. Des positions plus nuancés, voire neutre 47
B.1. Des chefs d'Etats mitigés 47
B.2. Position neutre 48
II. Les chefs d'Etats voulant l'abandon du franc CFA pour une monnaie unique 49
A. Les détracteurs du franc CFA en Afrique 50
B. Les pays pour l'abandon du franc CFA en Europe 50
B.1. L'exemple de l'Italie 50
B.2. La position de la France 51
CHAPITRE 6 – UNE NOUVELLE MONNAIE EN AFRIQUE, LA MISE EN PLACE DU PROJET ECO AU SEIN DE LA CEDEAO 52
I. Qu'est-ce que le projet Eco ? 52
A. Le projet Eco : en route pour la mise en place d'une monnaie unique au sein de la CEDEAO 53
A.1. Définition et mise en place 53
A.2. Fonctionnement 53
B. Ce qui va changer pour les États passant du franc CFA à l'Eco 54
B.1. Fin de la centralisation des réserves africaines de change 55
B.2. Le retrait des représentants français au sein des institutions financières 55
II. Réflexions sur les impacts que pourrait avoir le projet Eco pour les utilitaires du franc CFA et la zone franc 56
A. Les impacts positifs 57
B. Les impacts négatifs 57
CONCLUSION 59
SITOGRAPHIE 61
TABLES DES FIGURES 65
SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES 66
GLOSSAIRE 67
TABLES DES ANNEXES 72
TABLES DES MATIERES 78